

# la société historique acadienne

vol. 7 no 1

mars 1976

# les cahiers



# la société historique acadienne

## les cahiers

VOL. 7 NO 1

MARS 1976

### SOMMAIRE

Entre nous .....	3
La participation acadienne à la guerre d'indépendance américaine, Clarence J. d'Entremont ptre .....	5
Louis Benjamin Petitpas, premier acadien naturalisé américain, 1781, Clarence J. d'Entremont ptre .....	14
A la mémoire de George Frederick Clarke (1883-1974), Ephrem Boudreau .....	20
Alphée Belliveau, 40 ans de vie française à Fredericton, 1880-1920, Hector Belliveau ptre .....	27
Document Firmin Cier: le déplacement d'un Acadien de 1785 à 1805 .....	34
Nouvelles de la Société .....	38
Nouvelles publications .....	39
Index du volume 6 .....	40
Rapport financier de l'année 1975 .....	41

*Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 1369*

# LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE

La Société Historique Acadienne fut fondée en 1960 dans le but de regrouper toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire acadienne. Son objectif principal est de se consacrer à la découverte, la collection et la publication de tout ce qui peut contribuer à mieux faire connaître et aimer l'histoire acadienne.

On peut devenir membre de la Société en payant la cotisation de :

Membre régulier	\$5.00
Bibliothèque et institutions	\$7.50
Membre à vie	\$100.00

Tout membre en règle reçoit automatiquement pour l'année en cours Les Cahiers publiés par la Société.

Pour tout renseignement, on communique à l'adresse suivante :

La Société Historique Acadienne  
Case Postale 2363, Succursale "A"  
Moncton, N.-B. E1C 8J3

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Gérard Desjardins  
Président d'honneur: Jules Léger  
Vice-présidente: Muriel K. Roy  
Secrétaire: Donald Cormier  
Trésorier: Irenée Mallais  
Conseillers: Jules Rousseau  
Willard Vautour  
Eloi DeGrâce

## COMITE DE REDACTION DES CAHIERS

Jean Daigle, rédacteur en chef  
Anselme Chiasson, O.F.M. cap.  
Léon Thériault

## Entre Nous

L'année 1976 revêt une grande signification pour nos voisins du sud. Il y a deux cents ans les colons américains se soulevaient contre une métropole considérée, par beaucoup, comme tyrannique. Les fêtes du bicentenaire revêtent une grande importance pour les Américains qui, soucieux de leur héritage historique, veulent faire revivre des événements très importants dans leur marche vers l'indépendance.

Ce n'est donc pas sans raison que le père Clarence J. d'Entremont, l'habile animateur de la section de la Nouvelle-Angleterre qui fêtera cette année son dixième anniversaire d'existence, nous fait parvenir deux articles qui se rapportent à la période de la guerre d'indépendance. Comme il nous le démontre bien, des Acadiens se joignirent aux Américains pour tenter de faire entrer de force les colonies anglaises des Maritimes dans l'union américaine.

Quant aux démarches de Louis Benjamin Petitpas pour devenir citoyen américain en 1781, elles précisent le sort que la dispersion avait imposé aux Acadiens. Sans patrie, dépouillés de leurs terres, ils devaient faire un choix quant à l'avenir. Toutes sortes de raisons les poussaient à agir de la sorte: la pression populaire, des motifs économiques ou le désir de recommencer une nouvelle vie dans la paix et la tranquillité. Le cas de Petitpas n'est pas unique, il est peut-être plus remarquable. A son exemple tous les Acadiens de l'époque durent faire un choix.

Ephrem Boudreau relève un événement qui, à l'époque, causa un vif émoi chez de nombreux Acadiens. La parution dans la revue LIBERTY en 1955 de deux articles sous le titre de "Fantastic Evangeline Hoax" suscita des réactions non seulement chez les Acadiens des provinces Maritimes qui célébraient le bicentenaire de la dispersion mais aussi chez certains anglophones. Un de ces derniers fut George Frederick Clarke de Woodstock au N.-B. qui publia la même année un court ouvrage pour réfuter les allégations de la revue LIBERTY. Ce fut le début d'une correspondance assidue entre Boudreau et Clarke qui se continua jusqu'à la mort de ce dernier en 1974. Nul doute que les opinions émises par Clarke sur l'histoire des Acadiens saura intéresser nos lecteurs qui, je n'en doute pas, n'hésiteront pas à consulter les publications de Clarke.

Suit un court témoignage par son fils de la vie d'Alphée Belliveau qui fut pendant 40 ans professeur de français à l'école normale de Fredericton. Monsieur Belliveau, durant sa carrière d'enseignant, vit défiler devant lui près de 2,000 étudiants qui, dans des conditions difficiles, complétèrent leurs connaissances pour ensuite, aux quatre coins de la province, enseigner la langue de Molière. Une foule de détails nous font pénétrer dans la vie intime

*de ce grand éducateur; ceci est dû en grande partie à l'admiration et au respect que lui porte son fils.*

*Sous la rubrique DOCUMENT nous publions le testament d'un Acadien du Madawaska, Firmin Cier. L'introduction de Noel Dupuis précise la vie pleine de déplacements de cet Acadien. L'utilisation de plus en plus fréquente par les historiens de documents comme les testaments est susceptible de jeter de la lumière sur les conditions de vie de la population de l'époque. Étudiés d'une façon systématique, les testaments nous permettent de mesurer les réussites et les échecs des individus.*

*Je tiens à souligner, aux lecteurs qu'à partir de ce numéro nous utilisons un nouveau caractère d'imprimerie appelé le 10 points GOTHIC clair. Plus moderne que l'ancien que nous utilisions auparavant (10 point IONIC clair), il facilitera la lecture des articles et améliorera la présentation générale des CAHIERS.*

*Jean Daigle*

## LA PARTICIPATION ACADIENNE À L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

En cette année du deuxième centenaire de la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis, chaque nation, pour ne pas dire chaque race, tâche de mettre de l'avant la part qu'elle joua dans la guerre d'Indépendance américaine. De tous les pays, on sait que ce fut la France qui accorda aux colonies anglo-américaines l'aide la plus précieuse dans leur lutte pour secouer le joug de l'Angleterre. Ce fut en raison du Traité d'Amitié et de Commerce conclu entre le Roi et les Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale, le 6 février 1778. On a dit qu'elle agissait ainsi par esprit de vengeance envers sa rivale coloniale qui, au traité de Paris de 1763, avait fini par la dépouiller entièrement de toutes ses possessions dans la partie septentrionale du continent américain. Ce que nous savons avec certitude, c'est que ce fut grâce au jeune Marie-Joseph-Paul-Roche-Yves-Gilbert Motier, marquis de LA FAYETTE qui alla solliciter cette aide de Louis XVI, quand lui-même devait se distinguer aux côtés de George Washington et être secondé un peu plus tard par nombre d'officiers d'élite de sa nation, dont Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, comte de ROCHAMBEAU, et Jean-Baptiste-Charles-Henri-Hector, comte d'ESTAING.

Nombreux sont les ouvrages qui racontent les exploits des Français au cours de cette guerre et qui donnent la liste des milliers de soldats qui y prirent part. Il faut mentionner en particulier une publication de 237 pages intitulée LES COMBATTANTS FRANCAIS DE LA GUERRE AMERICAINE, 1778-1783. LISTES ETABLIES D'APRES LES DOCUMENTS AUTHENTIQUES DEPOSES AUX ARCHIVES NATIONALES ET AUX ARCHIVES DU MINISTERE DE LA GUERRE. PUBLIEE PAR LES SOINS DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES<sup>1</sup>. Nous faisons mention de ce volume parce que le 18 décembre de l'année 1903, le Sénat américain vota la Résolution de le faire imprimer de nouveau pour son propre compte. En 1905 sortait donc des presses de l'Imprimerie nationale de Washington, D. C., cette nouvelle édition française, format 23½ x 31¼ cm., de 453 pages. Il est classé comme Docu-

1. Publié à Paris. Ancienne maison Quantin. Libraires-imprimeries réunies. Motteroz. Martinet, 1903.

ment 77 du Sénat, 58ième Congrès américain, 2ième session. L'ouvrage a été réimprimé et remis sur le marché en 1969<sup>2</sup>.

Pour ce qui est du Canada, alors possession britannique, la contribution à la guerre d'indépendance de l'élément anglais fut très faible. Le Congrès de Philadelphie espérait pouvoir compter plutôt sur l'élément français et gagner à son parti le Bas-Canada. Il voulut à cet effet s'emparer de places stratégiques telles que Saint-Jean-d'Iberville, le fort de Chambly, Montréal et Québec. Les Canadiens français en général étaient sympathiques à la cause des colonies américaines; après hésitation, un certain nombre prirent les armes. Cependant le Québec d'alors ne pouvait pas oublier que les Bostonais avaient grandement contribué à faire de l'Acadie et de la Nouvelle-France des possessions britanniques. Aussi, ils étaient menacés des sanctions ecclésiastiques que Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, lança contre les participants, interdisant l'administration des sacrements à ces Canadiens rebelles à l'autorité établie. Quant aux repentis, il ne les admettra aux sacrements qu'après un long délai et moyennant rétractation.

Les Acadiens, pour leur part, avaient plus que leurs cousins du Canada raison de craindre la menace d'interdiction de Mgr Briand qui était également leur évêque. Ils ne pouvaient pas oublier qu'en s'acheminant d'un long et pénible exil vers leur chère Acadie, après une absence d'une dizaine d'années et plus, il leur avait adressé en date du 16 août 1766 une lettre pastorale blâmant leur insubordination de jadis à la Couronne d'Angleterre, sans quoi, ajoutait-il, actuellement "nous aurions la consolation de vous voir encore sur vos habitations tranquilles et heureux. . . Vous y auriez des prêtres, vous y auriez tous les besoins temporels. . ."<sup>3</sup>.

2. A cause de l'importance qu'ils peuvent avoir, aussi parce qu'ils sont assez souvent cités, nous mentionnons les ouvrages suivants, écrits soit en français ou en anglais:  
OUR FRENCH ALLIES . . . IN THE GREAT WAR OF THE AMERICAN REVOLUTION, FROM 1778 TO 1782, par Edwin Martin Stone, (Printed by the Providence Press Company, Providence, R.I. — 1884). xxxi-632 pages. 14 x 23 cm.  
HISTOIRE DE LA PARTICIPATION DE LA FRANCE A L'ETABLISSEMENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, par Henri Doniol. (Paris. Imprimerie Nationale — Alphonse Picard, éditeur — Imprimé par l'Exposition Universelle de 1889 — M CCC LXXXVIII). en trois gros volumes. dont le tome troisième, d'un format de 23 x 31 cm., compte x-868 pages.  
NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES OFFICIERS DE LA MARINE ET DE L'ARMEE FRANCAISE QUI ONT FAIT LA GUERRE D'INDEPENDANCE AMERICAINE, par Narcisse-Henri-Edouard Faucher de Saint-Maurice. (Québec. Imprimerie de L.-J. Demers & Frère. 30. rue de la Fabrique 1896). 15 1/2 x 22 cm. 279 pages.  
MARINS ET SOLDATS FRANCAIS EN AMERIQUE PENDANT LA GUERRE DE L'INDEPENDANCE DES ETATS-UNIS (1778-1783), par Amblard-Marie-Raymond-Amédée, vicomte de Noailles. (Paris, Librairie Académique Didier — Perrin & Cie, Libraires — Editeurs, 35, quai des Grand-Augustin — 1903). 13 1/2 x 21 cm. vii-439 pages.  
LES FRANCAIS SOUS LES TREIZE ETOILES (1775-1783), par Commandant André Lasseray, (Macon, Imprimerie Proat Frères — 1935). en deux volumes. 13 x 21 1/2 cm.. viii-684 pages.  
THE AMERICAN CAMPAIGNS OF ROCHAMEAU'S ARMY — 1780, 1781, 1782, 1783, Translated and Edited by Howard C. Rice, Jr., and Anne S. K. Brown, (Jointly Published, 1972, by Princeton University Press. Princeton, N. J. (et) Brown University Press. Providence, R. I.); VOL. I, THE JOURNALS OF CLERMONT-CREVECOEUR, VERGER, AND BERTHIER, (xxviii-351 folios); Vol. II, THE ITINERIES, MAPS AND VIEWS, (362 ff.), 23 1/2 x 28 1/2 cm.
3. RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR 1929-1930, (Québec, 1930, p. 66. Abbé Augustin Gosselin. L'EGLISE DU CANADA APRES LA CONQUETE, PREMIERE PARTIE, 1760-1775, (Québec, 1916), p. 310.  
RECORDS OF THE AMERICAN CATHOLIC HISTORICAL SOCIETY OF PHILADELPHIA. (Published by the Society). Vol. 31. (1920). p. 167.

Cependant si nombre d'Acadiens ne voulurent pas prendre part au conflit, si même il y en eut qui allèrent jusqu'à dénoncer aux autorités de la Nouvelle-Ecosse d'alors les tendances sympathiques de certains gens de langue anglaise à l'égard de la cause américaine<sup>4</sup>, ce fut moins par crainte des menaces de Mgr Briand que par désir de vivre dans une paix au moins relative qui était encore mille fois préférable à l'exil qu'ils venaient de souffrir.

Malgré tout, les listes de soldats qui ont combattu dans la guerre d'Indépendance des Etats-Unis révèlent un certain nombre de noms acadiens des provinces Maritimes. Sûrement parmi ceux qui liront ces lignes, il s'en trouvera qui se glorifient d'avoir eu un ancêtre parmi ces soldats<sup>5</sup>.

C'est par une singulière coïncidence que le plus fort contingent d'Acadiens à prendre part à la lutte des Américains contre l'Angleterre vint de la région de Chignectou, qui, une vingtaine d'années plus tôt, avait été celle, de toute l'Acadie, qui avait résisté le plus obstinément aux armées anglaises. A l'automne de 1776 fut formée une Compagnie de Français du comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse, (COMPANY OF FRENCHMEN RAISED IN CUMBERLAND COUNTY, NOVA SCOTIA), qui englobait alors une partie de ce qui est aujourd'hui le comté de Westmorland, Nouveau-Brunswick, à savoir le district de Sackville dans lequel était inclus Memramcook.

C'est à Memramcook, qui commençait à se relever des suites de l'expulsion, que cette compagnie de vingt-deux "Français" fut formée, ayant à sa tête Isaïe Boudreau à qui l'on conféra le grade de capitaine. On a dit qu'il avait sous sa charge treize Acadiens<sup>6</sup> quoique nous en comptons dix-neuf en tout dans cette compagnie originaires de Memramcook et des environs. Il est vrai que vers la fin de leur service treize Acadiens se rendirent à Machias, dans le Maine actuel, mais il y en eut qui avaient terminé leur service avant cette date et qui n'y allèrent pas.

Ce petit groupe devait faire partie d'une armée dont la mission était de faire la conquête de la Nouvelle-Ecosse d'alors, en s'emparant d'abord du fort Cumberland; après quoi, on devait marcher sur Halifax. Si ce plan avait réussi, les treize premiers Etats de l'Union américaine auraient peut-être été au nombre de quatorze<sup>7</sup>. On a dit que la cheville ouvrière de toute l'opération était le nommé John Allan, de Cumberland, à qui l'on donne le titre de colonel. Le comté de Cumberland d'ailleurs se montra particu-

4. Jackson Ricker. HISTORICAL SKETCHES OF GLENWOOD AND THE ARGYLES, YARMOUTH CO., N. S.. (Truro. N. S., 1941). p. 95.

5. Il y a aux Etats-Unis deux sociétés qui ont été fondées pour les descendants des soldats de la Révolution. une pour les hommes et une pour les femmes. Elles portent les noms que voici: The Sons of the American Revolution et The Daughters of the American Revolution. Ce dernier groupe surtout est très actif.

6. James Hannay. HISTORY OF NEW BRUNSWICK. (St. John. N. B., 1909). Vol. 1. p. 114.

7. COLLECTIONS OF THE NOVA SCOTIA HISTORICAL SOCIETY, FOR THE YEAR 1879-80, Vol. II, (Halifax. N. S., 1881). p. 11.



lièrement favorable à la cause des colonies américaines. Lorsque le gouverneur Francis Legge de la Nouvelle-Ecosse voulut passer une loi pour renforcer la milice de la province, nombre de personnes de la région s'y opposèrent en envoyant à Halifax une pétition, dans laquelle figurent cinquante et un noms acadiens<sup>8</sup>. D'ailleurs plus de 200 personnes de la région finirent par prendre les armes contre le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse<sup>9</sup>. Allan avait gagné à son parti un certain nombre de personnes influentes de l'endroit, dont Jonathan Eddy.

Vers le début de l'été de 1776, celui-ci se rendit à Boston présenter un plan pour la conquête de la Nouvelle-Ecosse qui serait de la main de John Allan. L'Assemblée du Massachusetts l'approuva et nomma Eddy lieutenant-colonel; elle l'autorisa à armer en guerre huit schooners et sloops et à prélever une troupe de trois mille soldats qu'il devait recruter le long de son chemin de retour<sup>10</sup>. Cependant il ne réussit à enrôler que quelque deux cents volontaires, soit à Machias, soit à Passamaquoddie, soit surtout à Maugerville, où la population s'était déjà montrée en grande partie sympathique à la cause américaine.

Quelques Indiens de la rivière Saint-Jean se joignirent à lui dont Ambrose Bear qui se vit conférer le titre de capitaine, le 20 octobre 1776, quand furent recrutés avec lui dix-neuf Indiens comme simples soldats, qui serviront 57 jours, à partir de cette date jusqu'au 16 décembre suivant. Comme quelques-uns de ces dix-neuf Indiens sont bien connus des historiens et des généalogistes de l'Acadie, nous donnons ici leurs noms: AMBROSÉ BEAR, (alias Ambroise Saint-Aubin, chef Malécite); JEAN (dit John) COLEAU; ANTOINE (dit Anthony) TUENNIS, THOMAS (dit Tomo) SQUATPAN; PIERRE PRUGWAY; NEWELIS, (peut-être pour Noël Noël); JOHN NEWELL, (peut-être pour Jean Noël); PIERRE THOMAS (autre chef indien, que Washington, lors d'une rencontre au Delaware, appelle Governor Pierre Tomah); MICHEL BAPTISTE (dit Michael Baptist); JOSEPH THOMAS (dit Tomo); JOSEPH THOMAS, fils, (dit Tomo, Jr.); PIERRE COLEAU; PAREL; JEAN-BAPTISTE LA PORTE (dit Supatist Le Port dont la femme s'appelaît Marie-Anne); CHARLES BEAR, (peut-être pour L'Ours); ANDREW BEAR, (peut-être André L'Ours); PIERRE PAUL NICOLAS et ABRAHAM<sup>11</sup>.

A la rivière Saint-Jean, le colonel Eddy, malgré l'avis contraire

8. John Clarence Webster. THE FORTS OF CHIGNECTO. Printed by the Author. 1930. p. 76.

9. Beamish Murdoch, A HISTORY OF NOVA-SCOTIA OR ACADIE, (Halifax, N. S., 1866), Vol. II, p. 585.

10. On trouvera les propositions faites par Eddy à l'Assemblée de Boston dans COLL. OF THE N. S. HIST. SOCIETY, Vol. II, pp. 11-16.

11. Archives du Massachusetts: Armv Receipts — Description Lists — Various Pav Roles. (Commonwealth of Massachusetts), Vol. 37, fol. 149.

On trouvera ces noms également dans l'ouvrage en dix-sept gros volumes d'environ mille pages chacun, (17½ x 26 cm.), paru entre 1896 et 1908, sous les auspices des Archives du Massachusetts, concernant peut-être 200,000 noms, par ordre alphabétique, des MASSACHUSETTS SOLDIERS AND SAILORS OF THE REVOLUTIONARY WAR.

W. O. Raymond, THE RIVER ST. JOHN, (Sackville, N. B., 1943), pp. 210-233.

d'Allan, embarqua son "armée" dans un vaisseau et fit voile vers l'isthme de Chignectou où il saisit à Chipodie un détachement du fort Cumberland; ceci l'encouragea à attaquer le fort dans la nuit du 14 novembre. Mais ce fut en vain.

C'est alors qu'il se dirigea vers Memramcook, où six jours plus tard, le 17 novembre, il enrôlait dans son armée le groupe d'Acadiens de l'endroit et des environs qui devait former la compagnie du capitaine Isaïe Boudreau. Avec ce faible renfort, Eddy s'achemina de nouveau vers le fort Cumberland. Dans l'intervalle, Joseph Gorham, officier en charge du fort, avait demandé à Halifax de lui envoyer de nouvelles troupes qui arrivèrent dans la région au soir du 28 novembre lorsqu'elles surprirent les forces d'Eddy et firent un certain nombre de prisonniers. Quant aux autres, ils prirent la fuite. Ce fut la fin des opérations montées par John Allan et par Jonathan Eddy pour faire de la Nouvelle-Ecosse le quatorzième état des Etats-Unis d'Amérique<sup>12</sup>.

Il y eut encore d'autres efforts qui furent tentés, surtout avec l'aide des Indiens. Il y eut aussi d'autres prisonniers qui furent faits, parmi lesquels on trouve des noms acadiens. Mais la Nouvelle-Ecosse et, à partir de 1784, la nouvelle province du Nouveau-Brunswick devaient rester "indéfiniment" sous le drapeau de l'Angleterre.

L'expédition du fort Cumberland avait été assez coûteuse. C'était Boston qui devait absorber les pertes. Pour l'expédition de la seule compagnie d'Indiens d'Ambrose Bear, Jonathan Eddy présentait à Boston le 8 avril 1777 une facture de 124 livres, 12 shillings et 8 pence, ce qui couvrait, entre autres choses, le salaire du capitaine et des soldats, (s'élevant à 81 livres, 8 shillings), et la perte de cinq canoës sauvages et cinq fusils<sup>13</sup>. Quant à la compagnie de "Français" du capitaine Isaïe Boudreau, les salaires s'élevaient à 149 livres, 19 shillings.

Voici les vingt-deux officiers et soldats de la compagnie d'Isaïe Boudreau. — ISAÏE BOUDREAU, capitaine. Nous croyons qu'il s'est agi de celui qui fut baptisé sous ce nom à Port-Royal le 3 juillet 1745, étant né la veille, fils de Pierre et de Madeleine Melanson. Il serait donc frère de Basile Boudreau, qui, il se peut,

12. Pour plus de détails au sujet de cette affaire, voir les ouvrages suivants:

Hannay, *op. cit.*, Vol. I, pp. 93 et sqq.

Edward Trueman, CHIGNECTO ISTHMUS AND ITS FIRST SETTLERS, (Toronto, 1902), pp. 52 et sqq.  
Will R. Bird, A CENTURY AT CHIGNECTO — THE KEY TO OLD ACADIA. (Toronto, The Ryerson Press, 1928), pp. 213 et sqq.

COLL. OF THE N. S. HIST. SOCIETY, Vol. I, pp. 115-118; Vol. II, pp. 11-16; Vol. XV, pp. 45 et sqq., de la 2ième partie.

Webster, *OP. CIT.*, pp. 76-79.

Webster, HISTORICAL GUIDE TO NEW BRUNSWICK, 6th Ed., (Published by N. B. Government Bureau of Information and Tourist Travel — 1944), p. 32.

Gordon Stewart and George Rawlyk, A PEOPLE HIGHLY FAVOURED OF GOD — THE NOVA SCOTIA YANKEES AND THE AMERICAN REVOLUTION. (Macmillan of Canada, Toronto, 1972), pp. 44 et sqq.

13. Archives du Massachusetts: Army Receipts — Description Lists — Various Pay Roles. (Commonwealth of Massachusetts), Vol. 37. fol. 149.

prit part lui aussi, avec son bâtiment, à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis<sup>14</sup>. Isaïe s'enrôla à Memramcook avec les autres de sa compagnie le 14 novembre 1776 et servit jusqu'au 14 février suivant; son enregistrement, tout comme celui des autres, fut consigné à Machias. Il s'enrôla de nouveau dans l'armée américaine le premier janvier 1778 et fut employé à Machias au département des Indiens de l'Est jusqu'au premier décembre sous le commandement du colonel John Allan, faisant fonction de courrier à partir du premier juin. Son salaire était de 12 livres par mois.

— PIERRE CAISSIE, dit Casy, fut choisi comme premier lieutenant de la compagnie avec un salaire de 8 livres, 2 shillings par mois. Cependant il ne servit que 15 jours, s'étant retiré le 30 novembre. Son nom figure dans le compte rendu que donna au colonel Gorham un de ses soldats du fort Cumberland, du nom de William Milburn. Gorham l'avait envoyé faire une course, mais il fut pris par le parti d'Eddy. Il eut beau se défendre, mais "certains Français, en particulier un nommé John Caissie (sic), dirent au colonel Eddy qu'il était un espion"<sup>15</sup>.

— LOUIS FREDERIC DELESDERNIER n'était pas un Acadien à proprement parler. Il était fils de Moïse Delesdernier, calviniste, qui était arrivé en Nouvelle-Ecosse en 1751 du canton de Genève comme colon du gouvernement de Halifax, de qui il avait reçu des terres dans la région du fort Cumberland. Ceci explique l'enrôlement du fils dans la compagnie d'Isaïe Boudreau. C'est encore à cause de Moïse Delesdernier que l'on rencontre à l'assaut du fort Cumberland, où il fut fait prisonnier, l'Irlandais Richard John Uniacke, qui sera le premier Catholique à siéger à la Chambre de la Nouvelle-Ecosse; Moïse Delesdernier l'avait amené de Philadelphie afin de l'établir sur ses terres de l'isthme de Chignectou; en plus, il lui donna la main de sa fille<sup>16</sup>.

Quant à Louis Frédéric Delesdernier, il fut fait second lieutenant de la compagnie d'Isaïe Boudreau et servit jusqu'au 7 février avec le même salaire que Pierre Caissie. Ce ne fut pas la fin de son engagement; il servit encore comme lieutenant dans l'armée continentale du 18 mai 1777 jusqu'au premier juin 1779, sous le colonel John Allan, commandant-en-chef du département des Indiens de l'Est à Machias. Il fut fait prisonnier et libéré au cours d'un échange pour des prisonniers britanniques. On le trouve de nouveau comme lieutenant de l'armée continentale à Machias du premier juin 1779 au 15 avril 1783.

14. Basile Boudreau, marié à Cherbourg le 7 mai 1764 à Madeleine d'Entremont, fille de Charles et de Marquerite Landry, est celui qui causa tant d'émoi à Pobomcoup en 1772. Il avait ouvert une lettre que les membres de la famille d'Entremont de Cherbourg lui avait confiée pour les gens de Pubnico. Il y trouva les renseignements qui le conduisirent, dans les files de la baie de Tousquet, à la monnaie que la famille Landry y avait cachée avant l'Expulsion. Il s'en empara et prit la fuite. Des capitaines de Cherbourg dirent dans la suite l'avoir vu "à La merique". Voir à ce sujet notre article. "Documents inédits de la famille Mius-d'Entremont d'Acadie". MEMOIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNEALOGIQUE CANADIENNE-FRANCAISE, vol. XX, (1969), pp. 21-22.

15. COLL. OF THE N. S. HIST. SOC., Vol. I, p. 115.

16. COLL. OF THE N. S. HIST. SOC., Vol. IX, (1895), pp. 75 et seq.

## La participation acadienne à la guerre d'indépendance américaine

— MICHEL BOURG et BENJAMIN ALLAIN, (dit Allen) servirent comme caporaux dans la même compagnie quinze jours seulement et reçurent chacun une livre, 2 shillings. Michel Bourg, qui est dit de Bloody Bridge (non loin de Point du Bute, sur la route conduisant à Baie Verte), fit partie d'un comité qu'Eddy avait nommé pour régler les cas urgents<sup>17</sup>.

— JEAN-BAPTISTE MAILLET (dit Maylet) et PIERRE LeBLANC furent faits sergents. Le premier resta dans le service jusqu'au 14 février; l'autre se retira après quinze jours.

Les suivants furent employés comme simples soldats du 14 novembre au 14 février, au salaire de deux livres par mois:

— JOSEPH BASTARACHE; JOSEPH BOUDREAU; JEAN et MATHURIN DESROCHES (dit D'Roche); DAVID FARRELL, (nom anglais); JEAN, JOSEPH et MATHURIN GAUDET; PAUL LeBLANC; JOSEPH LEGERE (sic); CHARLES MAILLET (dit Maylet); et ISAAC THIBODEAU (dit Tebodeau).

— LOUIS DOIRON (dit Gould), MICHEL GOVIN et JEAN-BAPTISTE TROOP (prénom français), servirent comme simples soldats quinze jours seulement.

Un certain nombre d'officiers et de soldats de l'armée de Jonathan Eddy se trouvaient à Machias vers le milieu de février 1777 dont les treize Acadiens qui furent congédiés à cette date<sup>18</sup>.

Après la défaite qu'Eddy subit au fort Cumberland, on trouve encore dans l'armée américaine quelques Acadiens des provinces Maritimes. Nous avons recueilli quelques noms, quoiqu'il dut y en avoir encore d'autres. Nommons d'abord JEAN LeBLANC. Tout comme Isaïe Boudreau, il s'enrôla le premier janvier 1778 pour être employé à Machias sous le colonel John Allan et s'occuper des affaires des Indiens de l'Est; tout comme Isaïe Boudreau il fut nommé courrier le premier juin, remplissant cette fonction jusqu'au premier décembre. Le même jour, il entra de nouveau au service des affaires indiennes pour la défense de Machias, mais cette fois probablement sous le capitaine John Prebble. Il devait se retirer le premier juin 1779.

Nous avons encore le nom de certains Acadiens qui furent faits prisonniers en Nouvelle-Ecosse et envoyés de Halifax à Boston

17. COLL. OF THE N. S. HIST. SOC., Vol. I, p. 115.

18. La liste des vingt-deux officiers et soldats de la compagnie d'Isaïe Boudreau a été publiée par maître Laurie Ebacher dans MEMOIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE-FRANCAISE, vol. VI, (1955), p. 318.

On en trouve deux copies originales et distinctes aux Archives du Massachusetts, dont l'une au vol. 35, fol. 227, des "Army Receipts — Descriptive Lists — Various Pay Roles", portant le titre "An Abstract or Pay Roll of a Company of Frenchmen raised in the County of Cumberland Province of Nova Scotia By Captain Isaïah Boudreau under the Command of Colo. Jonan Eddy in 1776"; l'autre au vol. 55, fol. 52, "Worcester Rolls — Parcel 2nd — Mixed Rolls".

On trouvera encore tous ces noms, dans leur ordre alphabétique, dans l'un ou l'autre des 17 volumes déjà cités, MASSACHUSETTS SOLDIERS AND SAILORS OF THE REVOLUTIONARY WAR — A COMPILATION FROM THE ARCHIVES — PREPARED AND PUBLISHED BY THE SECRETARY OF THE COMMONWEALTH.

pour être échangés pour des prisonniers britanniques. Ainsi s'embarquaient sur le **Rainbow** le 8 octobre 1778 les prisonniers de guerre FRANCOIS LeBLANC (dit Lebleu et SIMON LeBLANC, tous deux marins ("Seamen")). Les accompagnait un autre marin, du nom de PIERRE LEBEQUE, lui aussi "prisonnier français", dont le nom, sous cette forme, n'est cependant pas acadien. Il y eut aussi JACQUES ALLEN (sic, peut-être pour "Allain") qui fut envoyé des prisons de Halifax à Machias à une date qui n'est pas donnée.

Voilà les noms que nous avons trouvés d'Acadiens des provinces Maritimes qui ont servi dans les armées américaines au cours de la guerre d'Indépendance. Répétons qu'on peut croire qu'il y en eut encore d'autres.

Nous savons, d'autre part, qu'il y eut des Acadiens, vivant encore en exil dans les colonies américaines au début de la guerre qui firent partie de l'armée continentale. A titre d'exemple, pour ce qui est des Acadiens encore dans le Massachusetts, nous avons recueilli les trois nom acadiens qui suivent.

Ce sont d'abord les deux frères PIERRE et JOSEPH ROBICHAUD, fils de Pierre (à Pierre) et de Marguerite Robichaud (à François) de Port-Royal. Pierre était né le 28 janvier 1753 à Port-Royal et Joseph en mai 1756 à Walpole, Massachusetts, où la famille avait été envoyée d'abord, avant d'être transférée vers 1759 ou 1760 à Wrentham. Après un exil d'environ dix ans, la plupart des membres de cette famille allèrent s'établir à Saint-Denis sur le Richelieu au Québec. Cependant nous apprenons par le rôle des soldats et marins conservé aux Archives du Massachusetts que Pierre, dit de Wrentham, et son frère Joseph prirent part comme soldats à la guerre de la révolution américaine.

Les Acadiens et les descendants d'Acadiens demeurant actuellement aux Etats-Unis seront sans doute très heureux d'apprendre, s'ils ne le savent pas déjà qu'il y eut au nombre des fameux MINUTEMEN (qui étaient des citoyens qui se tenaient prêts à toute minute à prendre les armes), un Acadien et que ce dernier prit part aux combats du 19 avril 1775, quand fut lancé à Lexington, Massachusetts, le premier coup de fusil "QUI RETENTIT DE PAR LE MONDE" et déclencha la guerre d'Indépendance américaine. Cet Acadien était PIERRE ROBICHAUD, né en terre d'Acadie. On lit en effet, dans l'un des volumes Massachusetts Soldiers and Sailors of the Revolutionary War, ce qui suit:

*"ROBESHAW, PETER, Wrentham. Private, Capt. Oliver Pond's Co. of Minute-men, which marched on the alarm of April 19, 1775, service 7 days".*

Pierre Robichaud s'enrôla de nouveau à Stoughton (sud de Boston), le 8 août 1777, dans la compagnie du capitaine Abner Crane, du régiment du colonel John Robinson, où il servit pendant un mois et 23 jours au Rhode Island. Un an plus tard, le 22 août 1778, il entra encore une fois dans le service, cette fois dans la compagnie du

lieutenant Hezekiah Ware qui était passé du Quatrième régiment du comté de Suffolk au régiment du colonel Haw. Il devait se rendre de nouveau au Rhode Island avec cette compagnie qui y avait entrepris une expédition. Le 11 septembre, après 21 jours sous les armes, il prit sa retraite.

Son frère, JOSEPH ROBICHAUD, devait également, comme simple soldat, aller combattre au Rhode Island comme membre de la compagnie du capitaine Samuel Fisher du régiment d'Ephraim Wheelock appelé à se rendre à Warwick le 8 décembre 1776. Joseph Robichaud resta avec cette compagnie jusqu'à la fin du mois, après avoir servi 23 jours<sup>19</sup>.

A ces deux noms acadiens, nous ajoutons celui de BASILE MIUS (dit Meuse ou Muse). Sa famille était du Passage-de-Baccareaux, au Cap-Sable (aujourd'hui Villagedale, comté de Shelburne), où elle fut appréhendée vers la fin d'avril 1756 et envoyée en exil dans le Massachusetts. Elle fut logée finalement à Salem où elle resta pratiquement tout le temps de l'exil. Puisque Basile naquit vers 1756, on ne sait pas si ce fut au Cap-Sable ou au Massachusetts. Il était le neuvième enfant de la famille de treize de François Mius (à Joseph I, dit d'Azy) et de Jeanne Duon (à Jean-Baptiste). Ce ne fut qu'en 1775, après le décès du père que sa mère et un certain nombre des enfants revinrent au Cap-Sable (alors le comté de Yarmouth). Cependant restèrent à Salem, où peut-être ils se sont mariés, quatre des garçons dont Basile. Le 27 janvier 1776, il se fit soldat dans la première compagnie du capitaine Daniel Warmer stationnée à Gloucester pour la défense des côtes américaines. Un mois et cinq jours plus tard, le 29 février, il prenait sa retraite. Il s'enrôla de nouveau le 12 juin de la même année à Salem comme tambour à bord du sloop **Tyrannicide**, commandé par le capitaine John Fisk. Il fut congédié le 20 septembre suivant.

Ce ne fut pas seulement dans le Massachusetts que des Acadiens participèrent à la guerre d'indépendance. Il serait relativement facile, croyons-nous, de trouver le nom des Acadiens qui, dans les autres Etats, firent de même; nous laissons cette tâche à des personnes plus compétentes que nous. On sait ce qui a été écrit au sujet d'une cinquantaine d'Acadiens qui, après avoir combattu à côté des Américains, auraient reçu des terres à Chazy, alors dans le Vermont, aujourd'hui dans l'Etat de New York, sur le lac Champlain, près de la frontière canadienne.

*Fairhaven, Mass.*

*Clarence J. d'Entremont, prêtre*

19. Joseph Robichaud devait épouser à Wrentham le 11 juin 1779 Mary Ware, du même endroit, née le 23 septembre 1750 (vieux style), fille de Daniel Ware et de Mary Hewes. Elle est décédée en avril 1806, âgée de 56 ans. Quant à son mari, "Joseph Robechaud. . . was cast on Lovell's Isle, Boston Harbour, and perished December 10, 1787, aged 31". Leurs restes, à tous deux, reposent au cimetière de Wrentham Center. Ils eurent une fille, Mary, née à Foxboro, Massachusetts, le 20 novembre 1787 trois semaines seulement avant que son père se noie. Elle devint institutrice. Elle est décédée le 31 mars 1873 à Walpole. "de vieillesse", âgée de 85 ans. Voir NEW ENGLAND HISTORICAL & GENEALOGICAL REGISTERS, (Boston, Mass.), Vol. 41, (1889), pp. 39 et 399.  
MASSACHUSETTS VITAL STATISTICS. (Boston). Vol. 257, ff. 336 et 346.

## LE PREMIER ACADIEN NATURALISÉ AMÉRICAIN LOUIS BENJAMIN PETITPAS, 1781

Favorables ou non aux Américains du temps où ils acquéraient leur indépendance, les Canadiens français et les Acadiens devaient commencer à affluer aux Etats-Unis par milliers; cette immigration intense devait durer presque trois quarts de siècle. Selon les chiffres les plus récents, il y aurait actuellement aux Etats-Unis dix millions de descendants Franco-Américains d'origine canadienne<sup>1</sup>. Dans les seuls Etats de la Nouvelle-Angleterre, il y aurait au moins cent mille descendants d'Acadiens venus des Maritimes depuis plus d'un siècle et un autre cent mille descendants de personnes avec traces acadiennes venues du Québec. Ajoutons à ce nombre les 600,000 Acadiens de la Louisiane et les quelque deux cent mille descendants d'Acadiens dispersés dans les autres Etats, et nous arrivons sans difficultés à trouver aux Etats-Unis à l'heure actuelle une population d'au moins un million de personnes dont l'un ou l'autre de leurs ancêtres était de la vieille Acadie. Certains diront même que ce chiffre, un million, est beaucoup trop conservateur.

Si peut-être plus de 99 pour cent de cette population acadienne d'aujourd'hui est née aux Etats-Unis, un grand nombre d'entre eux ont pour ancêtres des Acadiens qui, un jour ou l'autre, sont devenus américains par naturalisation. Nous avons cherché à savoir quel fut le premier Acadien à s'être fait américain, c'est-à-dire le premier qui est venu résider aux Etats-Unis après la Déclaration d'Indépendance et qui a demandé, de citoyen étranger qu'il était, à être admis comme membre de la communauté américaine. Nous excluons donc les Acadiens qui se sont trouvés dans leur lieu d'exil au temps de la révolution américaine et qui, comme toute autre personne de leur temps, sont devenus par le fait même citoyens américains. On voudra peut-être dire que les premiers Acadiens à devenir américains furent les Acadiens de la Louisiane, qui, de France, y sont arrivés en 1785; mais remarquons que ce ne fut qu'en 1812 que la Louisiane fut admise dans l'Union. Même si

---

1. Ces chiffres nous sont fournis par M. Roland-J. Auger, du ministère des Affaires culturelles du Québec, en charge du service de Généalogie aux Archives nationales de la province, fondateur et éditeur de la revue anglaise. FRENCH CANADIAN AND ACADIAN GENEALOGICAL REVIEW.

la Louisiane avait fait partie des Etats-Unis à leur arrivée, ils ne seraient pas les premiers Acadiens à s'être faits américains<sup>2</sup>.

Nous croyons que le premier Acadien à être naturalisé américain fut le nommé Louis Benjamin Petitpas en 1781. Il était de Chezsetcook, Nouvelle-Ecosse. Depuis quelque temps il faisait des affaires entre Halifax et Boston avec son bâtiment. On doit ajouter son nom à ceux des Acadiens qui ont combattu dans l'armée d'Indépendance, car il figure dans l'expédition des forces américaines du premier juillet 1782 contre Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.<sup>3</sup>

Le 7 mai 1781, la Chambre des Représentants du Massachusetts lui accordait la permission de se rendre en Nouvelle-Ecosse chercher ses effets personnels pour déménager dans le Commonwealth du Massachusetts afin d'y faire sa demeure permanente, sans pouvoir retourner dans la suite en Nouvelle-Ecosse sans une permission expresse de la General Court. Un sauf-conduit lui fut accordé pour lui éviter d'être molesté en mer par aucun vaisseau des Etats-Unis. Il ne devait rapporter en Nouvelle-Ecosse que le strict nécessaire pour le voyage, moyennant un cautionnement double de cinq cents livres qu'on lui demanda de verser à l'officier du port de Boston. Le lendemain, le Sénat approuvait cette Résolution, avec la signature du gouverneur John Hancock.

Nous livrons au lecteur dans sa version originale la requête qu'il présenta au Sénat et à la Chambre des représentants:

*To the Honoble Senate & House of Representatives for the Commonwealth of Massachusetts in General Court assembled — The Petition of Lewis Benjamin Petitpas of Chesing Cook harbour in the Province of Nova Scotia — Merchant —*

*Humbly Shews*

*That he was orriginally an inhabitant of Louisbourg formerly within the jurisdiction of the King of France but since the Conquest of that Country has lived on the English Settlements in Canada but lately in Nova-Scotia where his Father family was removed; All persons of this description in that Country & Commonly called French Neutrals are Considered as Enemies to the British Government & are oppressed with the most intellerable taxes. — Your Petitioner unwilling to submit to this Oppression & desirous of becoming a Subject of a Nation in Alliance with his own, prays that this Honorable Court would grant him a permit to withdraw his property from Nova-*

2. A l'arrivée des Acadiens en Louisiane, la guerre d'Indépendance était terminée et le traité de Paris avait été signé depuis deux ans, en 1783, quand l'Angleterre reconnut l'indépendance et la souveraineté des treize Etats de l'Amérique du Nord unis en république fédérative. Ce sera en 1787 que ces treize Etats se donneront une Constitution.
3. Archives de la Cour Suprême du comté de Suffolk, (Boston), Vol. 536, document 94498, fol 4. Mather Byles DesBrisav. HISTORY OF THE COUNTY OF LUNENBURG, Second Edition, (Toronto, Montreal, Halifax — 1895). pp. 62 et sqq. THE DIARY OF SIMEON PERKINS — 1780-1789 (Edited by D. C. Harvey, with notes by C. Bruce Fergusson — Toronto. The Champlain Society — 1958). Vol. II. pp. 143-144. Archibald MacMechan, SAGAS OF THE SEA, (New York, London & Toronto, 1923) pp. 57-71.



*Scotia into this Commonwealth & a passport to proceed on his business with Security from Capture by American Cruisers.*

*French Gentlemen in this Country of most respectable characters are ready to Certify the Credit of his family & his personal merit At present he can only say that his future conduct must determine the truth of their assurances & that he shall ever endeavor to be a Worthy member of this Community*

*And as in Dutybound will ever pray  
Louis Benjamin Petitpas*

On trouvera à la page suivante la réponse favorable du 7 mai 1781 de la Chambre des Représentants et l'approbation du lendemain de la part du Sénat, avec la signature de John Hancock<sup>4</sup>.

Ce Louis Benjamin Petitpas devait être celui qui naquit vers 1726, fils de Claude Petitpas et de Françoise Lavergne, quoique c'est la seule fois que nous trouvons les deux prénoms unis ensemble. Dans le registre de l'abbé Bailly, commencé le 21 juillet 1768, l'on rencontre à Chezzetcook le nom de Louis Petitpas une douzaine de fois, et celui de Benjamin Petitpas deux fois; une fois il a signé benjamin petitpas. Nous avons une forte impression qu'il s'agit du même individu. Il n'y eut à Louisbourg, à notre connaissance, que la famille de Nicolas Petitpas. Quoique Louis Petitpas demeurait sur l'île Sainte-Famille, près de Port-Toulouse<sup>5</sup>, on ne serait pas surpris (s'il s'est agi du même), de l'entendre dire aux gens de Boston qu'il était de Louisbourg, lieu mieux connu d'eux, à peu de distance de l'île Sainte-Famille. Louis Petitpas avait épousé en premières noces Madeleine Poujet; et en secondes noces Marie-Joseph Dugas. Il était interprète des sauvages.

Après avoir versé son cautionnement, Louis Benjamin Petitpas, dès le lendemain le 9 mai, parti pour Halifax et Chezzetcook sur son bateau, le **Longsplice** qui avait une capacité d'environ 35 tonneaux. Il l'avait payé 100 livres; les agrès lui avaient coûté 20 livres.

Quoiqu'il fut respecté à Halifax, de nous dire Jean ou John Pollard, qui l'avait connu depuis 1774, il ne pouvait pas y rester longtemps, car il parlait trop favorablement de la cause des colonies américaines de sorte que finalement il fut considéré plutôt comme ennemi du gouvernement. Etant menacé de prison, il laissa Halifax vers le début de juillet 1781 avec son bagage qui s'élevait à mille livres. Il s'attendait à revoir son ami Pollard à Boston, où, lui dit-il, il arriverait aussi tôt que lui.

4. Cette requête et cette permission se trouvent aux Archives de la Cour Suprême du comté de Suffolk, (Boston). Vol. 53B, folio 3. On trouvera encore la permission au chapitre 149 des Resolves de 1780 de la Cour du Massachusetts — passed May 9 (sic). 1781: Granting stay to Lewis Benjamin Petitpas.

5. RAPPORT CONCERNANT LES ARCHIVES CANADIENNES POUR L'ANNEE 1905, vol. II, première partie, p. 35.

Commonwealth of Massachusetts

In the House of Representatives May 7<sup>th</sup> 1781

On the Petition of Louis Benjamin Petitpas of Cheesing Cook <sup>harbor</sup> in the Province of Nova-Scotia praying that he may be permitted to Withdraw his property from Nova-Scotia into this Commonwealth for reasons set forth in his Petition

Resolved that the said Louis Benjamin Petitpas be & he hereby is permitted to proceed to Nova-Scotia & take his property & return with the same to this Commonwealth in the most expeditious manner the Nature of the Affair will admit - Provided he the said Petitpas give good & sufficient bonds to the Naval Officer of the Port from whence he shall take his departure - with two good Sureties in the Sum of five hundred Pounds, New London that he shall not take on board his Vessel any kind of Merchandise & only so much provision as shall be sufficient to victual the Vessel's crew whilst on their Voyage to & from the harbor of Cheesing Cooks in Nova-Scotia but not to make a second Voyage without further permission And all armed Vessels Commissioned by this Commonwealth are directed & all armed Vessels belonging to any other of the United States are desired not to hinder or Molest him in his said voyage to or from Nova-Scotia

sent up for Concurrence

Caleb Davis Speaker

In Senate May 10<sup>th</sup> 1781

Read & concurred

Jeremiah Powell President

Approved John Hancock

True Copy  
John Sweetser

En quittant Halifax, il semble qu'il se rendit à Chezsetcook. Il se peut qu'il y fit embarquer sa femme et ses enfants, quoiqu'il n'est fait mention que d'un fils. Au lieu de se rendre immédiatement à Boston, il continua son voyage vers le nord, pour se rendre au Cap-Breton, où on le trouve non loin de sa première habitation de l'île Sainte-Famille. Il se peut qu'il avait encore des effets ici qu'il voulut apporter avec lui à Boston.

Rendu à une lieue (environ trois milles et demi) du Cap-Breton, il fut accosté le 10 août à sept heures du matin par Nathaniel Webb de Salem commandant du **Hazard**, un sloop armé avec commission du Congrès américain de s'emparer de tout vaisseau étranger. Le **Hazard** hissa d'abord les couleurs américaines. Mais lorsque Webb vit que le **Longsplice** s'éloignait toujours, il hissa les couleurs britanniques. Lorsque Webb l'eut atteint, il obligea Petitpas de monter à son bord et lui demanda qui et d'où il était. Lorsque Petitpas déclara qu'il était de Chezsetcook, Webb dit que lui-même était de Halifax. C'est alors probablement que Webb se fit connaître et révéla sa commission. Et c'est probablement après cela que Petitpas montra à Webb ses papiers de la Cour de Boston. Alors Webb lui demanda pourquoi il venait au Cap-Breton, au lieu de s'être rendu directement à Boston.

Ce qui suivit n'est pas clair, car d'après plusieurs témoignages ce ne fut que le 30 octobre que Webb saisit le **Longsplice** et l'envoya vers Salem. Mais chemin faisant, son bateau fut pris par un navire armé du roi de la Grande-Bretagne, tomba ensuite entre les mains d'Indiens et de pêcheurs pour être finalement vendu à New York.

Louis Benjamin Petitpas réussit à se rendre à Boston, où il voulut amener en Cour Nathaniel Webb qu'il accusait de l'avoir dérobé d'une valeur de 2240 livres, les dommages s'élevant à un total de 3500 livres. Les procès devaient durer du premier janvier 1782 au premier juillet 1783. Webb pour se défendre témoigna que Petitpas n'avait pas de papiers lorsqu'il le saisit et qu'il trafiquait entre la Nouvelle-Ecosse et Boston<sup>6</sup>. Cependant il fut maintenu durant tout le procès que Petitpas était bel et bien depuis le mois de mai 1781 sujet américain et citoyen du Commonwealth du Massachusetts par un acte de la Cour. Il eut donc finalement gain de cause<sup>7</sup>.

Par la suite, Louis Benjamin Petitpas eut encore maille à partir avec la Cour de Boston, non pas cette fois comme demandeur, mais comme intimé. Le 13 décembre 1782, il avait signé un billet pour la somme de 18 livres, 18 shillings et intérêt en faveur de Joseph Webber, tailleur de Boston. S'était-il fait faire un habit?

6. D'après un relevé des marchandises que Petitpas avait à bord de son bâtiment, on se demande si Webb n'avait pas raison.

7. On trouvera tout ce qui précède, avec beaucoup plus de détails, aux Archives de la Cour Suprême du comté de Suffolk, (Boston), Vol. 536, document 944B9, qui est subdivisé en huit numéros, formant en tout onze documents distincts.

Voulait-il ce montant pour payer son avocat? En tout cas, le 2 mai de l'année suivante, Petitpas n'ayant pas fait honneur à son engagement, Webber demandait que l'on attache ses biens pour une valeur de 25 livres en vue d'un procès qui devait s'ouvrir le premier juillet 1783, le jour même où Petitpas avait demandé à la Cour que Nathaniel Webb y soit poursuivi pour l'avoir dérobé de son bien. Nous n'avons pas réussi à savoir si le procès eut lieu<sup>8</sup>.

Il dut comparaître encore en Cour le 20 avril 1784. Le 28 novembre de l'année précédente, il avait acheté une paire de bottes de Thomas Bradlee, cordonnier, au coût de 2 livres, 14 shillings. Comme le 4 février Petitpas n'avait pas encore payé ses bottes, Bradlee le mit en accusation pour paraître en Cour le 20 avril. Le lendemain, Petitpas payait sa facture et l'amende, le tout s'élevant à 3 livres, 12 shillings<sup>9</sup>. Après quoi nous le perdons de vue.

Si l'Acadie comme nation n'a pas joué un rôle dans la guerre d'Indépendance américaine, les Acadiens comme race y ont eu une part. Cette part fut petite, il est vrai, en comparaison de la contribution apportée par d'autres. Mais les Acadiens n'étaient alors qu'un petit peuple éparpillé. On peut croire que si la bataille de Lexington et de Concord avait eu lieu vingt ans plus tôt, il n'y aurait pas eu d'Expulsion des Acadiens. De petit peuple qu'ils étaient il y a deux cents ans, ils sont aujourd'hui des millions de par le monde. Si l'élément le plus pur est encore ce qui était autrefois l'Acadie, le groupe le plus nombreux est aux Etats-Unis. La Nouvelle-Angleterre en particulier, après les avoir reçus comme prisonniers au temps de la Dispersion, en a fait depuis des citoyens, en commençant par LOUIS BENJAMIN PETITPAS. C'était bien à propos en raison de la contribution d'un petit groupe d'Acadiens à la guerre d'Indépendance américaine il y a de cela deux cents ans.

*Fairhaven, Mass.*

*C. J. d'Entremont, prêtre*

8. *Ibid.*, Vol. 536, document 94610.

9. *Ibid.*, Vol. 539, document 95258.

## À LA MÉMOIRE DE GEORGE FREDERICK CLARKE (1883-1974)

Au mois d'octobre 1974 mourait, à Woodstock (N.-B.), à l'âge de 91 ans, George Frederick Clarke, dentiste, poète, romancier, archéologue et historien.

Si je tiens à évoquer la mémoire de cet homme, c'est qu'il a eu le courage de se porter à la défense des Acadiens qui, l'année du bicentenaire, 1955, avaient été la cible d'attaques insidieuses lancées contre eux notamment par des fanatiques de la région torontoise et des sectaires du Nouveau-Brunswick. Cherchant à discréditer, aux yeux de leurs pareils et de la population anglophone en général, les organisateurs des fêtes du bicentenaire et du même coup toute la race acadienne, ils avaient fait paraître dans la revue **Liberty**, de Toronto (avril 1955), à la page 34, deux articles sous la manchette générale "The Fantastic Evangeline Hoax". Ce titre coiffait, en réalité, deux articles côte à côte, sur la même page, l'un intitulé "The Man Who Saved Nova Scotia from a Bloodpath", signé par Marcus Van Steen, et l'autre portant le titre "The Amazing Case of a Heroine Who Never Was", par Monroe Fry.

Pour bien s'assurer que ces articles ne passeraient pas inaperçus aux yeux de ses lecteurs, une photo de la statue d'Evangéline, à Grand-Pré avec à l'arrière-plan l'église-souvenir, occupait toute la page 35, en regard du titre général, mis en évidence et bien aéré. Sous la photo, on pouvait lire la note suivante:

*Maritime pilgrimage,  
marking the 200th  
anniversary of the 'infamous'  
expulsion, is statue of a  
sorrowing Evangeline,  
standing before a pseudo-Acadian church  
at Grand Pré in the  
heart of Nova Scotia's  
'Acadian country'*

On remarquera les mots entre guillemets "infamous" et "Acadian country", de même que le terme "pseudo-Acadian" que les auteurs veulent évidemment faire passer pour des faussetés, pour des expressions ridicules et méprisables. Il serait difficile de se montrer plus cynique.

L'article de Van Steen est un long plaidoyer tendant à démontrer que Lawrence n'est pas la brute ni le monstre sadique qu'il est réputé être, aux yeux de certaines personnes, mais qu'il est au contraire un "West Country Englishman", honorable et consciencieux qui, en somme a accompli un acte des plus humanitaires en débarrassant la province d'une race de traîtres qui avait commis les pires atrocités de toute l'histoire de l'Empire. Il accuse les Acadiens d'avoir poussé les Indiens contre les Anglais, d'avoir hébergé des agents français, de s'être en général toujours opposés aux Britanniques, de n'être qu'une bande de vauriens toujours prêts à foncer sur les Anglais et à les anéantir jusqu'au dernier, dans une horrible effusion de sang ("blood bath"). Selon Van Steen, Lawrence a pris tous les moyens pour que la déportation se fasse de manière à ne déranger que le moins possible les familles en cause, alors qu'on sait très bien que la vérité est tout autre. L'article est un tissu de faussetés quand ce n'est pas de la fabrication pure et simple.

Quant à l'article de Fry, c'est une longue thèse qui veut démontrer qu'Évangéline (Emmeline Labiche) et Gabriel (Louis Arsenault) n'ont jamais existé. En fait, les Acadiens n'ont jamais accepté comme un dogme de foi l'authenticité historique du poème de Longfellow. Ce Fry s'est même rendu en Louisiane et y a cherché en vain des preuves ou des témoignages démontrant l'existence passée de ces deux personnages. Point n'était nécessaire d'aller si loin pour découvrir ce que les Acadiens savaient déjà depuis longtemps. En somme, Fry fait un crime aux Acadiens de croire à une légende qui a pris figure de fait historique et qui n'a d'autre mérite, selon lui, que d'attirer les touristes dans la ville de Saint-Martinville, en Louisiane. Il ose même affirmer que la déportation a été une bénédiction pour les Cajuns de la Louisiane, vu la prospérité dans laquelle beaucoup d'entre eux vivent depuis leur arrivée dans ce pays de Cocagne. En un mot, il ridiculise tous ceux qui ont la naïveté de croire que cette belle légende a son fondement dans la vérité historique.

J'avais dénoncé ces articles en adressant, à trois reprises, des lettres à la revue et à son rédacteur en chef, les priant de publier ces mises au point, mais ils me répondirent tout bonnement que cela ne les intéressait nullement. Ils n'allaient pas se laisser émouvoir par des objections venant d'un menu fretin du "Bas Canada". J'en conclus à la malhonnêteté du rédacteur en chef.

Vers le même temps, Clarke avait, de son côté, échangé de la correspondance avec la direction de **Liberty**, sans obtenir plus de succès que j'en avais eu moi-même.

A l'été de 1955, il m'est tombé entre les mains, par hasard, un petit livre d'une trentaine de pages, portant comme titre:

## Expulsion of the Acadians The True Story documented<sup>1</sup>.

Il s'agissait d'une mise au point destinée justement à réfuter les allégations et faussetés étalées dans le **Liberty** d'avril touchant les Acadiens et l'héroïne Evangéline. Voici ce qu'on pouvait lire à la page 4 de la couverture:

*"The purpose of the author has been, primarily, to do justice to the memory of the Acadian people, by revealing some little known facts of history and thus absolve them from the absurd charges which have been repeated by numerous historians, and other writers even as late as this year — in an issue of LIBERTY magazine; as well as to show that the British government, contemporary with the expulsion, was wholly innocent of that lamentable affair.*

*As for Longfellow's poem EVANGELINE, the writer of this booklet is quite convinced that it was a fictional romance, and intended as such by its author. But to refer to it as a "tear-jerker" as the LIBERTY writer did, is not being original, and does violence to those finer sentiments of mind and heart we should reverence rather than ridicule.*

*EVANGELINE is the symbol of the wrongs done a whole people, whose descendants have as much right to honour as we of English descent to tell OUR children about Boadicea and her sufferings under the Roman rods!"*

Quel exposé clair et précis des véritables causes de la déportation on trouve dans ce livre! L'auteur démolit complètement la fausse thèse de **Liberty** et établit péremptoirement que le gouverneur Lawrence est le grand responsable de l'exil des Acadiens, avec la collaboration de ses principaux lieutenants Winslow, Murray, Handfield, et de celle du gouverneur Shirley, du Massachusetts. Lawrence n'est pas, de l'avis de Clarke, l'innocent et saint personnage, le diplomate irréprochable représenté par Van Steen. L'auteur ne mâche pas ses mots à ce sujet:

*" . . . The people of Halifax blamed him in no uncertain terms for the Expulsion. He was so arrogant and intolerant to all who opposed or criticized him, that he was generally hated by everyone save a few who hoped to benefit by bowing to his will. That he was utterly devoid of human kindness or commiseration for the lot of the Acadian people, during the months that their several deputies came to consult with him, is apparent to anyone who has read the records. I have yet to find anywhere that he once said to them: "Gentlemen, I am extremely sorry at the condition in which you find yourselves. My heart aches for you, but I must do my duty as I see it." If he had expressed such sentiments, we should be compelled to judge him more charitably."<sup>2</sup>*

1. George Frederick Clarke. Fredericton. Brunswick Press. 1955.

2. *IBID.*, 21.

Il revient à la charge une deuxième fois en employant des mots encore plus durs :

*“The official documents clearly show the heartless manner in which the deportation took place. Subterfuge was used from the start to get the Acadians together at the command of a monster in human form, who never once, during the several conferences with the deputies, expressed any of those sentiments of regret which common charity considers essential in carrying out an unpleasant task.”<sup>3</sup>*

Après avoir lu ce livre et m'être rendu compte de la grande objectivité de Clarke, de son absence de parti pris, je décidai de lui écrire à titre d'Acadien reconnaissant. Cet homme n'était pas resté indifférent aux calomnies et aux fausses accusations lancées contre toute une race et il s'était porté à sa défense avec une habileté admirable et une parfaite indépendance d'esprit. Je crus donc de mon devoir de l'en féliciter.

Clarke me répond avec beaucoup d'empressement. Je détache de sa lettre les passages suivants qui révèlent bien son état d'esprit, son impartialité :

*“My Dear Mr. Boudreau :*

*I received yours of Sept. 7th to-day and I make haste to reply at once. It was so good of you to write me such an appreciative letter about my book. I could have written reams on the subject. It was rather difficult to compress in such a short treatise the salient facts about the Acadians, but such commendation as yours tells me that I actually did a good job. I had a letter about a week ago from a priest of the diocese at Yarmouth, in which he voiced almost your exact words. Also Father Savoy, of the Order Assumption, in Halifax, told one of the representatives of my publisher that it should do a great deal of good, and deprecated the fact that it was not also published in French. . .*

*. . . In my little book — written after I had read the two articles in Liberty, which made my blood boil, I merely told the facts.*

*. . . I first sent my article to the editor of Liberty. It was returned TOUT DE SUITE with the usual stereotyped rejection slip. I therefore wrote him a letter that must have made his ears burn. In one passage I said: “I am not surprised that a man who has so immolated himself on the altar of prejudice, as to publish two such articles as Van Steen's and Fry's, should have sent me a mere rejection slip, rather than a brief note of explanation — which my letter to you certainly warranted. . .”*

*I was amused, as well as angry, at Van Steen's paragraph or sentence about the 10,000 scalping knives, and I said to the editor of*

3. IBID., 30.



*Liberty that perhaps they were meant to take the place of some two thousand firearms the Acadians so obediently turned over to Lawrence's soldiery!*

*I know that many of my English-Canadian readers will feel that I have been disloyal to them in writing such a booklet, but that does not worry me in the least. I HAVE A PASSION FOR THE TRUTH, and my blood boils at any injustice, or travesty of the facts of history.*

*A couple of weeks ago a pamphlet written in both English and French was sent to me from Moncton, N. B., where it had its birth; I think from some Baptist organization. The article quoted Van Steen and Fry about the scalping knives. It was a silly article. It made Champlain a Huguenot when we know that he was a Roman Catholic, and a thoroughly devout one. . . I am writing the publishers — who only gave a box number and pointing out the errors. I shall also buy a copy of my booklet and send it to them — although they wont appreciate the truths contained in it. . .*

*We, here in New Brunswick, live in amity with our Acadian brothers in citizenship, but many of my people do not know the facts leading up to the Expulsion. This I have endeavoured to bring to their notice. At any rate, may I say in all humility, that I feel my booklet will be read long after I am dust! . . .*

*Faithfully and cordially yours,  
George Frederick Clarke"*

Il exprimait des sentiments semblables dans une autre lettre qu'il m'adressait quelque temps plus tard:

*" . . . I adore DeMonts, Champlain, Poutrincourt, and that splendid Frenchman, Subercase, who so gallantly defended against such odds, poor little Port Royal.*

*You see, Mr. Boudreau, that although English, I am not so blinded by loyalty that I cannot appreciate and admire courage in people of another race and creed. I think I told you I am primarily concerned with the truth as I see it, and no emoluments — social or monetary will ever induce me to deviate from it, and prostitute my soul's integrity. . . "*

George Frederick Clarke est né à Woodstock, le 29 décembre 1883, et y est demeuré toute sa vie. Tout jeune encore, il s'intéresse à la littérature, et faisait partie d'un club composé de jeunes "littéraires". Dès l'âge de 12 ans, il écrivait des contes. Il vendit son premier à l'âge de 21 ans, pour la somme de \$12.50, à la revue **Canadian Monthly**.

Reçu dentiste en 1913, il s'installe dans son village natal, et s'adonne à la pratique de sa profession, mais sa véritable profession n'est pas l'art dentaire, malgré sa compétence dans cet art; il

est écrivain-né. Il pratique sa profession le jour, mais il passe ses veillées à écrire.

Son premier roman, **The Magic Road**, paraît en 1923. A la nouvelle que son roman a été accepté et sera publié, il en éprouve une si grande émotion qu'il ne peut s'endormir ce soir-là. Il se lève, s'habille et dans la nuit fait une marche de douze milles. Indigné à la pensée de la grande injustice perpétrée contre la race acadienne par la cruelle dispersion des Acadiens et leur violent bannissement de leurs foyers et de leurs terres fertiles, il trouve dans cette tragique histoire la matière d'un de ses romans, **Return to Acadia**.<sup>4</sup> Un critique célèbre, Clair Keefer, a dit de cet ouvrage:

*"Here is a Canadian novel of unusual distinction. It is also a rousing tale of those days when Acadians, cruelly snatched from their homes and deposited along the New England coast, return after much suffering, to their native land. Resentment at this great injustice furnishes a fiery and dramatic interlude of which the author takes full advantage."*

Son ouvrage **Too Small a World, the Story of Acadia** est une histoire de l'Acadie, publiée en 1958<sup>5</sup>. Voici ce qu'en pensait notre concitoyen, Emery LeBlanc, dans un article qu'il faisait paraître dans **L'Évangéline** du 22 mai 1958:

*"Le Dr George Frederick Clarke, de Woodstock, s'intéresse depuis longtemps à l'histoire de l'est du Canada. Plusieurs de ses romans ont une base historique. Et en 1955, il a publié un récit de la dispersion qui montrait à quel point il était sympathique aux Acadiens. . .*

*Le Dr Clarke vient de publier un volume intéressant qui s'intitule TOO SMALL A WORLD, THE STORY OF ACADIA. . . L'auteur est sympathique aux Acadiens, mais à travers son volume, on s'aperçoit qu'il y a un nombre de personnes qu'il n'aime pas. Et aussi d'autres qu'il admire. Son impartialité est évidente puisque parmi ces personnes qu'il n'aime pas il y a des Français et des Anglais. . .*

*Quand on lit ce qu'il dit des Jésuites, on serait porté à se demander s'il ne s'agit pas d'un volume anticatholique. Mais quelques pages plus loin, il donne son opinion des Puritains, et c'est tout aussi tranché. D'ailleurs, il y a un grand nombre de membres du clergé français qu'il admire, et il ne cache pas son admiration. . ."*

Son livre **Someone Before Us**, paru en 1968, est surtout l'histoire des Indiens Micmacs et Malécites.<sup>6</sup> Clarke s'est intéressé toute sa vie à l'histoire des Indiens, des Malécites de sa province, en particulier. Versé dans la culture indienne, il parlait couramment la

4. George Frederick Clarke. RETURN TO ACADIA. AN HISTORICAL ROMANCE OF THE EIGHTEENTH CENTURY AND WHAT WAS LATER TO BE NEW BRUNSWICK. Fredericton: Brunswick Press, 1952.

5. Fredericton, Brunswick Press, 1958.

6. SOMEONE BEFORE US: OUR MARITIME INDIANS. Fredericton: Brunswick Press, 1968, 1970.

langue des Malécites. On sait qu'en 1953, il travaillait à la compilation d'un dictionnaire de cette langue. Il a été le grand ami des Indiens et un apôtre de la conservation. On comprend alors qu'il ait été un adversaire farouche du barrage Mactaquac sur la rivière Saint-Jean, qui eut pour conséquence d'inonder une partie de la région et de refouler les eaux sur une distance de soixante milles, jusqu'au village même de Woodstock!

Son grand amour de la nature lui valut l'insigne honneur, en juin 1973, de voir son nom donné à une montagne, dans le comté de Carleton.

Son livre **Too Small a World** se termine par le paragraphe suivant:

*"Thus they sailed away; many died in the places of their exile, but yet others — so strong was their love for the country of their origin, so homesick were they for the hills, and the fields, and the tides of Fundy — that in a few years they began filtering back home, and to-day their descendants form almost one half of the total population of that Acadia to which their remote ancestors had come from France three hundred years ago".*

Dans une petite note qu'il avait glissée dans ce volume autographié que je venais d'acheter de lui, il avait écrit ces mots, les derniers qu'il m'ait adressés:

*"I think the last seven lines in the book are worth all the rest.*

*Sincerely*

*George Frederick Clarke"*

*Lucerne, Québec*

*Ephrem Boudreau*

ALPHÉE BELLIVEAU  
40 ANS DE VIE FRANÇAISE À FREDERICTON.  
1880-1920

UN TÉMOIGNAGE

Alphée Belliveau naquit en 1851 à Memramcook, sur les rives de la Petitcodiac, au village des Belliveau. Il était le fils de François à Jean à Jos (Joseph Piau) Belliveau.

Ce Joseph, avec sa famille et son frère Pierre, étaient venus de Pisiguid (Windsor, N.-E.) s'établir à Memramcook en 1768. La terre qu'il occupa appartient encore, après 200 ans, à ses descendants qui continuent de la cultiver.

SON ÉDUCATION

Alphée Belliveau fréquenta d'abord l'Académie Saint-Thomas, fondée à Memramcook en 1854 par l'abbé François-Xavier Lafrance, puis le collège Saint-Joseph fondé en 1864 par le Père Camille Lefebvre des Pères Sainte-Croix. A cette fin il devait marcher 8 milles par jour, aller et retour, du village des Belliveau à celui de Saint-Joseph où se trouvaient ces institutions.

Parmi ses compagnons de collège, nous trouvons des hommes qui, grâce à leur éducation supérieure, deviendront plus tard remarquables par leur patriotisme éclairé et le rôle primordial qu'ils joueront dans la renaissance acadienne.

Cinq d'entre eux devinrent Pères de Sainte-Croix et professeurs au collège Saint-Joseph où en tant qu'éducateurs, ils formèrent plusieurs générations d'Acadiens. N'oublions par leurs noms: Le Père André LeBlanc qui enseigna la Versification pendant 50 ans; le Père Hippolyte LeBlanc, musicien émérite qui forma deux générations de chantres et de musiciens; le Père André-T. Bourque, auteur de plusieurs chants acadiens et du livre **les Causeries du Grand Père Antoine**<sup>1</sup>; le Père Philius Bourgeois, historien, journaliste et écrivain, auteur de plusieurs écrits, dont l'**Histoire du**

---

1. CHEZ LES ANCIENS ACADIENS, CAUSERIES DU GRAND PERE ANTOINE, Moncton, 1911, 153 p.

**Canada<sup>2</sup>**; le Père André Cormier qui fut la cheville ouvrière des comités qui érigèrent l'église-souvenir de Grand-Pré et le monument Lefebvre. Il fut le premier Acadien des Maritimes à rendre visite à nos frères acadiens de la Louisiane.

Plusieurs autres compagnons de collègue d'Alphée Belliveau furent appelés à jouer un rôle important dans la vie acadienne et à y faire leur marque pendant un demi-siècle. Il convient de mentionner Pascal Poirier, notre premier sénateur acadien et notre plus grand écrivain; Pierre-A. Landry, notre premier juge et animateur de nos premiers congrès nationaux; Placide Gaudet, notre grand généalogiste et historien; Mgr Philippe Belliveau, un de nos plus grands orateurs, et combien d'autres élèves du Père Lefebvre qui deviennent nos premiers avocats, nos premiers médecins, nos premiers hommes d'affaires de l'Acadie renaissante.

## SA CARRIÈRE

Alphée Belliveau termina son collège vers 1870 et choisit la vocation d'instituteur dans le but de travailler à l'instruction des Acadiens qui étaient alors fort défavorisés dans ce domaine. Il y consacra 50 années de sa vie.

En 1871, à l'âge de 20 ans, il prenait la responsabilité d'une école à Memramcook. C'était la première école acadienne qui fonctionnait sous la nouvelle loi (1871) du Nouveau-Brunswick. Il n'y eut pas de révolution à Memramcook comme à Caraquet, mais le climat était hostile quand même, vu que le gouvernement ne reconnaissait plus les écoles catholiques et françaises.

En 1874, Alphée Belliveau quitta Memramcook pour aller enseigner cinq ans chez les Acadiens de la baie Sainte-Marie (N.-E.), plus précisément à Grosses-Coques et Saulnierville.

## LE DÉPARTEMENT FRANÇAIS À L'ÉCOLE NORMALE DE FREDERICTON

En 1879, le gouvernement du Nouveau-Brunswick créa à l'École normale de Fredericton un département de français qu'il confia à Alphée Belliveau qu'on fit revenir de la Nouvelle-Écosse à cette fin. Ce dernier se dévouera à ce poste durant quarante ans, de 1880 à 1920.

Avant la loi de 1871, les écoles acadiennes des comtés de Westmorland, Kent, Gloucester et Madawaska étaient tenues par des instituteurs ou institutrices qui ne possédaient qu'une licence locale ou pas de licence du tout et dont le bagage de connaissances, surtout pédagogiques, était bien mince. Les salaires étaient ridiculement bas, dans les milieux ruraux surtout, où les commis-

2. L'HISTOIRE DU CANADA EN 200 LECONS. Beauchemin. Montréal. 1903; nouv. éd. 1907; 3e éd. 1913; et une autre édition sans date. HISTOIRE ELEMENTAIRE DU CANADA. ELEMENTARY HISTORY OF CANADA. éd. Thomas Nelson. Londres 1914; nouv. éd. révisée par J. T. Lejeune, éd. Thomas Nelson, Toronto, clrcra 1945.

sions scolaires embauchaient de préférence les maîtres ou maîtresses d'école qui en demandaient le moins.

Le département de français fut créé à l'École normale afin de permettre à ces enseignants défavorisés d'y recevoir une éducation pédagogique et un statut officiel qui leur permettraient d'enseigner sous la nouvelle loi avec un meilleur salaire.

Ce département recevait aussi les jeunes gens et jeunes filles qui désiraient se consacrer à l'enseignement dans les paroisses acadiennes. Mais il ne pouvait leur accorder qu'une licence de troisième classe. Cependant, en plus de perfectionner leur français, il leur donnait une meilleure connaissance de l'anglais, de sorte que, après quelques années d'expérience dans l'enseignement, ces jeunes gens pouvaient retourner à Fredericton au département anglais et y décrocher une licence de deuxième et même de première classe; ce qui augmentait de beaucoup leur compétence et leur assurait un salaire statutaire plus élevé.

Les cours au département français ne duraient que cinq mois, mais il y en avait deux séries par année. La moyenne des élèves était de 25 par cours, donc de 50 par année. Durant une période de 40 ans, le professeur Alphée Belliveau a donc formé près de 2,000 enseignants qui portèrent ensuite, avec plus de compétence et un meilleur salaire, l'éducation à des centaines de mille petits Acadiens dans les paroisses françaises du Nouveau-Brunswick.

Mais gardons un souvenir reconnaissant à leurs devanciers, hommes et femmes admirables et même héroïques, qui durant le siècle précédent se sont dévoués dans nos petites et pauvres écoles acadiennes et ont réussi à préserver chez leurs élèves la langue française et la foi catholique.

Le 4 août 1885, le professeur Alphée Belliveau épousa une de ses premières élèves, Marie Babineau, devenue institutrice dans sa paroisse natale, Saint-Louis de Kent. Le mariage eut lieu à Saint-Louis. L'officiant fut l'abbé Auguste Babineau, frère de la mariée et alors curé de Tracadie, assisté des abbés Philippe Belliveau, frère de l'époux, et Marcel-François Richard, curé de la paroisse.

#### MADAME ALPHÉE BELLIVEAU

Madame Alphée Belliveau était née en 1857 et fille d'Hilaire (à Joseph) Babineau, une des familles fondatrices de Saint-Louis avec les Barriau. Baptisée par son oncle l'abbé F.-X. Babineau, mariée par son frère, elle sera inhumée par son fils, l'abbé Hector Belliveau en 1948.

Elle avait fait deux stages à l'École normale de Fredericton, dont le premier au département de français, donc en tant qu'élève de son futur mari. Elle enseigna huit ans, de 1876 à 1884, d'abord

à Sainte-Marie de Kent, où soeur Rosalie, décédée récemment à 100 ans, fut son élève; puis à Pokemouche où elle fut demandée en mariage par Placide Gaudet alors instituteur à Tracadie, qu'elle refusa; et enfin à Saint-Louis de Kent.

Au congrès national des Acadiens de 1881 à Memramcook, l'abbé Marcel-François Richard, curé de Saint-Louis, reçut la mission de créer un drapeau pour le peuple acadien. Il choisit le drapeau français bleu, blanc, rouge afin de marquer nos origines, mais ajouta dans le haut du bleu une étoile dorée pour rappeler Marie la patronne et la protectrice des Acadiens. Il appela au presbytère son institutrice, Marie Babineau, et lui confia la tâche de confectionner ce drapeau. Ce qu'elle fit. Il mesurait 9 pieds de longueur et 5 de hauteur. L'abbé Richard apporta ce drapeau au congrès national des Acadiens tenu à Miscouche (I. P.-E.) en 1884. Il fut adopté unanimement et même acclamé au milieu d'un délire indescriptible, d'après le rapport du **Moniteur Acadien**. Ce drapeau existe encore et constitue une des plus précieuses reliques du Musée Acadien de l'Université de Moncton, avec à côté la photographie de celle qui l'avait confectionné.

#### VIE DE FAMILLE À FREDERICTON

En 1885, Marie Babineau devenue Madame Alphée Belliveau suivit son mari à Fredericton. Mgr Marcel Richard dit un jour au Père Hector Belliveau: "J'ai toujours gardé rancune à ton père d'être venu à Saint-Louis m'enlever ma plus belle maîtresse d'école".

Madame Belliveau, comme toutes nos mères acadiennes, était animée d'une foi convaincue qui se traduisait par une grande piété. Tous les samedis de l'été et de l'automne, elle cueillait un ou deux gros bouquets de fleurs dans son jardin et les portait elle-même à l'église afin d'orner l'autel pour le lendemain, dimanche. Et son mari feignait de tempêter et de disputer: "Aussitôt qu'on a de belles fleurs tu les portes à l'église au lieu de me laisser en jouir".

Le curé de Saint-Dunstan, Timothy Casey, qui marchait plusieurs milles par jour dans les rues de sa paroisse, entraît souvent chez les Belliveau pour montrer son estime et sa reconnaissance à une paroissienne si dévouée. Nommé par Rome évêque de Saint-Jean (N.-B.) en 1900, il entra peu après chez madame Belliveau, avant que la nouvelle ne fût connue par d'autres, et lui annonça: "Je viens de me procurer mon anneau épiscopal et je voulais que vous fussiez la première femme du diocèse à le savoir".

Le professeur Belliveau, durant un demi-siècle d'enseignement, ne cessa de s'instruire lui-même par des études personnelles sur différents sujets. Il était considéré comme un savant. Il avait même appris six langues, dont le Volapuk, langue internationale qui avait précédé l'Esperanto.

A 83 ans, j'ai encore dans la mémoire l'image impérissable de mon père, le professeur Belliveau, droit comme un chêne, marchant solennellement à l'église Saint-Dunstan pour la grand-messe du dimanche matin. Toujours revêtu de la redingote noire (PRINCE-ALBERT) qui lui descendait jusqu'aux genoux, portant chapeau de soie (de castor) qui reluisait au soleil, il tenait dans sa main droite sa canne d'ébène noir à pommeau d'or qu'il balançait gracieusement à un rythme toujours égal de quatre mouvements, sans cesse répétés. A son bras gauche, il tenait son épouse et derrière, suivaient ses quatre plus grands enfants (j'étais le troisième). Dans la poche de son veston, il portait une grosse montre en or à trois couvercles, un en avant et deux au dos, attachée à une grosse chaîne également en or qui traversait ostensiblement sa poitrine. C'était un spectacle inoubliable qui éblouissaient les spectateurs protestants qui nous regardaient passer, un tableau genre grand seigneur comme nous n'en verrons probablement plus jamais.

Le couple Belliveau eut sept enfants, tous nés à Fredericton entre 1886 et 1899: Alma, Léonard, Hector, Philippe, Edouard, Alfred et Alice. Deux moururent en bas âge. Alice entra en communauté et Hector devint prêtre, le premier prêtre de Fredericton, et pourtant issu de la seule famille française qui existait alors dans cette ville. En effet, la famille Belliveau fut la seule française à y demeurer de 1885 à 1920.

Il y avait bien eu des familles acadiennes à cet endroit, même longtemps avant l'arrivée des Anglais. La localité portait alors le nom de Pointe Sainte-Anne. Elles furent chassées par les soldats anglais lors de la déportation. L'arrivée des loyalistes chassa d'autres familles acadiennes revenues là après le traité de Paris (1763). La plupart d'entre elles remontèrent la rivière jusqu'au Madawaska. Quelques-unes cependant, des Mazerolle, des Cyr et des Godin s'arrêtèrent à Sainte-Anne de Kingsclear et s'y établirent. Leurs noms sont inscrits sur les pierres tombales du cimetière de Kingsclear. Après un siècle, leurs descendants ont été assimilés et se nomment maintenant Goodine et Mushrall. Mais ils sont demeurés catholiques.

Il n'était pas plus facile pour les enfants de la famille Belliveau d'apprendre et de conserver la langue française dans une ville où ils n'entendaient pas un mot de français en dehors du foyer, ni à l'église, ni à l'école, ni dans la rue, ni chez les voisins qui étaient tous anglophones.

Mais les époux Belliveau adoptèrent une stratégie rigide. Il était strictement défendu de prononcer un seul mot anglais dans la maison. Chaque fois qu'un enfant échappait un mot anglais, fut-ce pour demander à manger, la réponse était toujours la même: "Je ne comprends pas".



Parlant facilement l'anglais, les enfants auraient préféré parler cette langue à la maison comme au dehors et trouvaient leurs parents trop sévères. Mais plutôt que de mourir de faim ou d'attraper des taloches, ils parlaient, avec beaucoup d'anglicismes, la langue de Molière et devenaient forcément bilingues.

Il en allait de même avec les prières. Il fallait les apprendre par cœur, en français, aux genoux de la mère, même s'ils ne comprenaient pas toujours les mots qu'ils récitaient. Un exemple: Quand, petit garçon, je faisais mes prières du soir en français devant ma mère, vers la fin du **Credo** j'affirmais solennellement que je croyais en la "vieille Ternelle", je m'imaginai que c'était une vieille sorcière. Mais j'y croyais aussi fermement qu'à l'Eglise catholique et à la communion de saints. Ce n'est que plusieurs années plus tard, au collège Saint-Joseph où j'ai appris que cet objet de ma foi n'était pas la "vieille Ternelle" mais la vie éternelle.

Afin de pouvoir parler français avec d'autres, la famille allait parfois veiller chez James Magee, un Irlandais dont l'épouse était une Landry, soeur du grand patriote et journaliste Valentin Landry le fondateur du journal **L'Évangéline**. Avec beaucoup de mérite, madame Magee élevait ses enfants en français et ceux-ci ont parlé et conservé leur langue française toute leur vie et se disaient Acadiens.

Durant les sessions du parlement à Fredericton, la maison des Belliveau devenait le lieu de rendez-vous des députés acadiens qui venaient y passer les soirées. Ceux du Madawaska; Charles Labilloy, ministre des travaux publics et député de Restigouche; Séraphin Léger, député de Gloucester et chanteur émérite; Clément Léger, député de Westmorland (père du docteur Gérard Léger, de Moncton), que les députés anglais appelaient "the Acadian tinsmith" parce qu'il était ferblantier; David-V. Landry, ministre lui aussi et député de Kent; Auguste Bordage, également député de Kent. Même Pierre-A. Landry, alors juge de la Cour suprême à Fredericton, assistait à ces soirées, et combien d'autres dont j'oublie les noms. Ces belles veillées françaises constituent encore un souvenir émouvant de mon enfance et de ma jeunesse.

Les Belliveau firent d'énormes sacrifices pour donner une éducation supérieure à tous leurs enfants. Un certain temps, tous les enfants à la fois étaient aux études. Alma devenait institutrice et plus tard infirmière; Alice étudiait au couvent de Saint-Pascal (P. Q.); et les quatre garçons, Léonard, Hector, Edouard et Alfred étaient pensionnaires au collège Saint-Joseph de Memramcook.

On comprendra facilement que M. Alphée Belliveau ne put jamais ramasser d'argent durant ses 42 ans à Fredericton et ne put jamais s'acheter une propriété ou une maison à lui. Son salaire n'était que de \$1,400.00 par année et il en consacrait \$1,000.00 pour l'éducation de ses enfants. Il lui fallut même emprunter à

droite et à gauche pour vivre: \$2,000.00 du juge Landry, \$2,000.00 de son frère le Père Philippe Belliveau, \$1,000.00 du sénateur Poirier; il emprunta toutes ses assurances dans la C.M.B.A., c.-à-d. \$2,000.00. Sur ces dettes il paya des intérêts durant plusieurs années, jusqu'à ce que son fils Hector, devenu prêtre, remboursa le tout. Quand Alphée Belliveau, mourut, il ne lui restait plus de dettes.

Le professeur Belliveau prit sa retraite de l'Ecole normale en 1920, après avoir consacré 50 années de sa vie à l'enseignement. Lui et son épouse déménagèrent à Saint-Louis de Kent où ils demeurèrent deux ans. Quand leur fils prêtre reçut sa première cure à Sainte-Anne de Kent en 1923, il les invita à venir vivre au presbytère avec lui. Monsieur Belliveau y mourut en 1927 à l'âge de 76 ans. Son épouse demeura avec son fils, d'abord à Sainte-Anne, puis à Lewisville où il fut nommé curé en 1942. Elle y décida en 1948 à l'âge de 91 ans.

Un an avant sa mort, madame Belliveau recevait une lettre des Filles de Marie-de-l'Assomption de Campbellton lui annonçant qu'elle était devenue millionnaire. A l'âge de 90 ans, grâce aussi à la collaboration des curés du voisinage, elle avait envoyé un million de timbres usagés pour leur Oeuvre des missions. Ce passe-temps qui occupa une grande partie de ces journées durant les trente dernières années de sa vie lui rendait la vie intéressante et utile. Il fallait décoller tous ces timbres de leurs enveloppes, les faire sécher, les classer, les mettre par piles d'un cent, les ficeler, les empaqueter et les expédier par la poste à Campbellton.

Au cours de leur longue vie, Alphée Belliveau et son épouse ont toujours joui d'une excellente santé et ont été heureux. Le bon Dieu a béni leur carrière toute consacrée à l'amour de l'Eglise, de l'éducation, de leurs enfants, de l'Acadie. Ils pourraient servir de modèles à la jeunesse d'aujourd'hui.

*Villa Beauséjour  
Caraquet, N.-B.*

*Hector Belliveau, prêtre<sup>3</sup>*

3. Le Père Hector Belliveau est né à Fredericton en 1889, a étudié au collège Saint-Joseph (1901-1910), au grand séminaire de Québec (1910-1914). Ordonné prêtre le 21 sept. 1914 par Mgr Edouard LeBlanc, il est vicaire 2 ans à la cathédrale de Saint-Jean, 7 ans à la paroisse L'Assomption (Moncton), puis aumônier militaire. Curé de Sainte-Anne de Kent (1923-1942), de Lewisville (1942-1962), il se retire au presbytère de Tracadie (N.-B.) (1962-1964), à l'évêché de Yarmouth (1964-1968), puis à la demande de Mgr Camille-A. LeBlanc accepte d'être aumônier de la Villa Beauséjour à Caraquet où à l'âge de 86 ans il accomplit encore et dans sa joie coutumière, un ministère actif et bénéfique.

DOCUMENT

FIRMIN CIER:  
LE DÉPLACEMENT D'UN ACADIEN DE 1785 À 1803

*Cet article se veut une brève étude des déplacements d'un Acadien du Madawaska, en l'occurrence Firmin Cier, pendant les années 1785 à 1803. Ce texte comprend également son testament, document inédit que je porte à la connaissance du public. La plupart de la documentation utilisée pour la présentation de ce travail a été tirée des Archives provinciales à Fredericton.*

*Après la déportation, les Anglais s'établirent sans inquiétude sur les terres fertiles confisquées aux Acadiens surtout dans la vallée de la rivière Saint-Jean. L'économie du Nouveau-Brunswick, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, reposait sur le commerce maritime de Saint-Jean et Saint Andrews qui étaient les principaux ports de mer. L'immigration anglaise étant concentrée autour de Saint-Jean, Saint Andrews et Fredericton, le nombre de colons britanniques au Madawaska était très faible.<sup>1</sup>*

*Toutefois, le gouvernement du Nouveau-Brunswick tenta d'y instaurer une administration civile et militaire<sup>2</sup> afin d'établir son autorité sur ces terres riches en bois, convoitées aussi par le Massachusetts et le Bas-Canada.*

*L'inflation durant les années 1793 à 1803 au Nouveau-Brunswick<sup>3</sup> a durement touché les comtés du littoral. Les guerres napoléoniennes ont perturbé les échanges commerciaux de ces régions liées au marché américain et britannique. De plus, Halifax, à cause de sa situation stratégique, connut un rythme de croissance plus grand que Saint-Jean.<sup>4</sup> Malgré les efforts du lieutenant-gouverneur Thomas Carleton de coloniser la partie septentrionale de la rivière Saint-Jean par les Loyalistes, la classe commerçante et la population des grands centres ne voulaient pas dépenser leurs impôts sur un projet aussi ridicule puisque, pour eux, la colonisation de la province était complétée.<sup>5</sup>*

*Le lieutenant-gouverneur, voulant imposer sa juridiction sur ce territoire inhabité, eut recours aux Acadiens en leur concédant des terres en 1785.<sup>6</sup> Le gouvernement du Nouveau-Brunswick leur réserva 16,000 acres de terres situés à une trentaine de milles du nord des "chutes" (probable-*

1. MacNutt. W. S.. NEW BRUNSWICK. A HISTORY: 1784-1867, MacMillan of Canada, Toronto, 1963, 496 p., p. 79-80.

2. Ibid., p. 81-82.

3. Ibid., p. 98.

4. Ibid., p. 94-95.

5. Ibid., p. 99.

6. Archives publiques du N.-B. REX/PX. N. B. Executive Council Draft Minutes, June 21. 1785. Dorénavant cité A.P.N.-B. REX/PX.

ment Grand Sault). Chaque lot avait une superficie d'à peu près 200 acres<sup>7</sup> avec une façade de "60 rods".<sup>8</sup>

Plusieurs Acadiens déshérités résidant aux environs de Fredericton et dans le comté de Kings acceptèrent l'invitation de déménager vers le nord-ouest pour, d'une part, s'éloigner de l'élément anglophone et protestant<sup>9</sup> inhospitalier<sup>10</sup> du sud et pour, d'autre part, construire ensemble une nouvelle patrie dans la tranquillité.

Il ne semble pas que Firmin Cier, dont j'essaie de retracer le déplacement, ait émigré au Madawaska avec le départ des premiers colons en 1785-1786, puisqu'il fut signataire d'un placet envoyé au lieutenant-gouverneur Carleton le 24 février 1788 par les habitants du Kennebecasis (comté de Kings) demandant des terres à Turtle-Creek sur la rivière Petitcodiac.<sup>11</sup> Le conseil exécutif approuva cette demande,<sup>12</sup> malgré tout, plusieurs des pétitionnaires s'établirent au Madawaska.<sup>13</sup>

Le 1er octobre 1790, Joseph Mazerolle et 48 autres colons du Madawaska reçurent enfin leurs titres de concession<sup>14</sup> après une attente de cinq ans.<sup>15</sup> Toutefois, un groupe de nouveaux colons, dont Firmin Cier, ne les obtinrent qu'au mois d'août 1794,<sup>16</sup> malgré une réquisition faite de leur part auprès du Conseil exécutif au mois de décembre 1790.<sup>17</sup>

Firmin Cier (Firman Cire, Firement Cire) était le fils de Jean-Baptiste dit Crock et de Marguerite Cormier.<sup>18</sup> En 1795, il maria Euphrosinne Syr (sa cousine) après avoir "obtenu de Monseigneur l'évêque Jean-François Hubert, la dispense de l'empêchement de consanguinité du second degré qui se trouvait entre elle [et lui]".<sup>19</sup> Il mourut au mois de mai 1803; il était âgé d'environ 38 ans.<sup>20</sup>

Nous publions son testament. Cette pièce provient du tribunal des successions du comté de York au début du XIXe siècle alors que le Madawaska en faisait partie.

Ce texte est susceptible de jeter de la lumière sur les conditions de vie de nos ancêtres d'une période encore peu connue de l'histoire acadienne.

Archives provinciales du Nouveau-Brunswick  
Fredericton

Noel Dupuis

7. A.P.N.-B. REX/Carleton Letter Books. Vol. II, 1 Oct., 1790.
8. A.P.N.-B. REX/PX. Executive Council Draft & Minutes. June 21, 1785.
9. MacNutt, p. 79.
10. Albert, Thomas. HISTOIRE DU MADAWASKA. Québec. Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1920, 448 p., p. 78-79.
11. Albert, Thomas, p. 317.
12. A.P.N.-B. REX/PX. Executive Council Draft Minutes, 28 March, 1788.
13. Department of Natural Resources Crown Lands. RNA/c/6/1 (listes des concessionnaires et des concessions de terres). Il est à noter que Thomas Albert présume que "cette requête leur fut refusée", p. 317.
14. A.P.N.-B. REX/PX. Executive Council Draft Minutes, 1 Oct., 1790.
15. Albert, Thomas, op cit, p. 101.
16. Department of Natural Resources: Land Grants, Cire Firement, Book B, no. 292, 1794, Carleton Co.
17. A.P.N.-B. REX/PX. Executive Council Draft Minutes, 3 December 1790.
18. Albert, Thomas, p. 81, 84-85. Il est à souligner que le registre paroissial de Saint-Basile, daté du 28 avril 1795, donne le nom de Marguerite Tibaud comme sa mère au lieu de Marguerite Cormier.
19. A.P.N.-B. Registres paroissiaux de Saint-Basile. Madawaska. 28 avril 1795.
20. A.P.N.-B. Registres paroissiaux de Saint-Basile. 4 juillet 1803.

**Cier, Firmin Jr. (Madawaska) 1803**

In the name of God, Amen, I, Firmin Cier Junior of the Parish of Madawaska in the County of York and Province of New Brunswick, Yeoman,<sup>1</sup> being very sick and weak in body, but of sound mind, memory and understanding (blessed be God for the same) but considering the uncertainty of this transitory life do make and publish this my last will and testament, in manner and form following, to wit.

Principally, and first of All, I commend my immortal soul into the hands of God, who gave it, and my body to the earth, to be buried in a decent and christian like manner, at the discretion of my Executors herein after named; and as to such worldly estate, wherewith it hath pleased God to bless me in this life, I give and dispose of the same in the following manner to wit.

First I hereby nominate and appoint my wife Mary [Frosinne]<sup>2</sup> and my dear brother Lorient<sup>3</sup> Cier of the aforesaid Parish, County, and Province, to be the executors of this my last will and testament and trustees for my children.

Secondly I the said Firmin Cier, give to my dearly beloved wife, her heirs and assigns for ever, the full third of my lands and tenements<sup>4</sup> lying and being in the aforesaid Parish, County and Province, consisting of Lands<sup>5</sup> with buildings improvements, and all the other appurtenances their unto belonging, and the full third of all the rest of my furniture, goods and chattels<sup>6</sup> and personal estate whatesoever; the remained of my estate give and divide the same unto my five children Henry, [Thomas], Soloma and Margerat<sup>7</sup> the fifth is yet in his Mother's womb; or the survivor or survivors of them and their heirs of such survivor or survivors, equally to be divided between them except one black horse reserved for the purpose of being sold after my Death for to have prayers said for the benefit of my soul, the stove is to be my beloved wife's as long as she shall live, a bed and its bedding<sup>8</sup> is and shall be my said wifes her heirs or assigns forever.

And lastly I nominate, constitute and appoint my said wife and my dear brother Lorient Cier of the aforesaid Parish, County, and Province, to be the executors of this my last will and testament,

1. Agriculteur.

2. Mary Frosinne ou Euphrosinne était sa femme en deuxième mariage. il avait épousé en première noce Ursula Roy décédé à l'âge de 19 ans en 1793: A.P.N.-B. Registres paroissiaux de Saint-Basile, 15 juin 1793.

3. Laurent.

4. Habitations.

5. Il a vraisemblablement obtenu d'autres concessions de terres puisqu'il a envoyé une pétition demandant une concession de terre de 250 acres au bord de la rivière Saint Jean en 1800 et deux ans plus tard, l'île adjacente dans la paroisse actuelle de Saint-Hilaire du comté de Madawaska.

6. Biens et effets.

7. Les noms de ses enfants relevés dans les registres paroissiaux de Saint-Basile sont: Honoré Sennen (1806), Marie Josephite (1806) et Marguerite (1806).

8. Il semble que l'ameublement était fort simple.

and trustees for my children hereby revoking all other wills, legacies and bequests, by me heretofore made, and declaring this, and no other, to be my last will and testament. In Witness whereof, I have Signed, sealed, published, pronounced and declared by the said testator as his last will and testament, in the presence of us, who in his presence, and at his request, have subscribed as witnesses, this twenty second day of April in the Year of our Lord one thousand eight hundred and two and in the forty second year of his Majesty's Reign George the Third.

Witnesses,

Firmin Cir Jun.

P. Duperré<sup>9</sup>  
Pierre Lizotte<sup>10</sup>  
Simon x Balleu.

---

9. Pierre Dupérée était capitaine d'infanterie (Thomas Albert, p. 42) et pédagogue ambulant (Thomas Albert, p. 169).

10. Pierre Lizotte était capitaine d'infanterie (Thomas Albert, p. 42).

## NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

L'exécutif de la Société a formulé un mémoire de concert avec l'exécutif de la Société Historique Nicolas Denys proposant au gouvernement du Nouveau-Brunswick un nouveau mode de financement.

Les points saillants de ce mémoire sont l'acceptation du principe du regroupement des musées et des sociétés historiques sous une fédération à laquelle se rattacherait d'un côté une association française et de l'autre une association anglaise. La fédération s'occuperait de ce qui est commun aux deux groupes ethniques alors que les associations verraient aux problèmes spécifiques de chacun des groupes.

La suggestion de répartir les budgets d'opérations sous trois chapitres est aussi quelque chose de nouveau; ceci permettrait à chaque association de mettre sur pied un programme d'activités qui lui est propre. Les octrois se diviseraient sous trois chapitres: octroi de fonctionnement (administration, publicité etc.), octroi de programme (publication de travaux de recherche, acquisition de documents) et des octrois pour des projets spéciaux de grande envergure comme l'acquisition d'un local permanent pour un musée.

\* \* \* \* \*

Le groupe de la Nouvelle-Angleterre de la Société Historique Acadienne fête cette année son dixième (10e) anniversaire. Le père d'Entremont qui en est l'animateur pense souligner l'événement par un banquet le 24 mai à Boston. De plus, il nous enverra un rapport complet des activités du groupe de la Nouvelle-Angleterre au cours des dix dernières années.

## NOUVELLES PUBLICATIONS

Un ouvrage intéressant destiné aux élèves des écoles élémentaires vient d'être publié. Il s'agit de **Life in Acadia** par Rosemary Neering et Stan Garrod. On peut se le procurer soit à la Librairie acadienne ou en écrivant à l'éditeur Fitzhenry et Whiteside à Halifax.

\* \* \* \* \*

La Société Historique du Madawaska, C. P. 474, Edmundston a encore quelques copies du **Livre souvenir** publié lors des fêtes du centenaire du comté de Madawaska en 1973. Chaque exemplaire coûte \$3.00.

\* \* \* \* \*

Le docteur Dominique Gauthier de Shippagan vient de lancer son ouvrage **Chansons de Shippagan** aux Presses de l'Université Laval. Les amateurs de folklore et de musique seront heureux de se le procurer.

\* \* \* \* \*

M. J. Ernest Picot a publié **Les Ecoles normales du Nouveau-Brunswick, 1848-1973** sous les auspices du Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. L'ouvrage qui avait d'abord paru en anglais vient d'être publié en français.



## INDEX DU VOLUME 6

N.B. Nous publions l'index du volume 6 paru en 1975. Le premier chiffre renvoie au numéro du volume et les suivants aux pages.

### ARTICLES

- Allard, Michel: L'Acadie: frontière éloignée de la France, 1748-1755, 4: 161-168.
- Boudreau, Ephrem: L'abbé Hubert Girroir, 1825-1884, 2: 69-81.
- Boudreau, Ephrem: Les Saules de Grand-Pré, 3: 147-149.
- Cormier, Charlotte, Situation de la recherche en folklore acadien, 3: 138-147.
- Cormier, Clément, Origines de la Société historique Acadienne, 4: 169-180.
- Lacerte, Roger, Etat de la recherche sur la presse française en Acadie, 1: 25-42.
- Laplante, Corinne, Le traité d'Utrecht et la question des limites territoriales de l'Acadie, 1: 5-24.
- Nowlan, Jeanne, Les Souliers de peau, 4: 181-185.
- Savoie, Alexandre-J., Le docteur Albert M. Sormany, 1885-1970, 4: 186-187.
- Sirois, Georges, La venue de Chiniquy au Madawaska, 1844, 2: 101-103.
- Stanley, Della M., Pierre-Amand Landry, the Judge, 2: 82-100.
- Stanley, George F. G., Les Collèges classiques de langue française en Acadie, 3: 117-137.

### DOCUMENTS

- Le voyage de Célestin Robichaud à l'île du Prince-Edouard en 1825, 1: 43-47.
- Un Acadien devant la cour suprême du Massachusetts en 1697, Charles Amador de La Tour, 2: 106-108.
- Les Acadiens vus par les Libéraux québécois (1868), 3: 150-153.
- Contrat entre les Acadiens de Menoudy et J. F. W. Desbarres en 1769, 4: 188-194.

**Rapport financier de la  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE**

**du 31 décembre 1974 au 31 décembre 1975**

Reporté du 31 décembre 1974 .....		1,438.48
<b>Recettes</b>		
Cotisations .....	2,962.77	
Vente de cahiers .....	2,044.10	
Octroi du Gouv. du N.-B. ....	1,500.00	
Octroi pour recherches du gouv. fédéral .....	7,189.00	
Echange sur monnaie .....	6.52	
Vente: Noms Géographiques .....	5.00	
Divers .....	49.00	
		13,756.39
		15,194.87
<b>Déboursés</b>		
Impression des cahiers .....	4,369.55	
Dépenses de bureau .....	39.62	
Transfert au fonds permanent .....	231.25	
Téléphone .....		
Imprimerie: avis .....	81.43	
annonces .....	60.00	
Location: boîte postale .....	10.00	
Réunions .....	64.57	
Téléphone .....	2.00	
Contribution: monument, etc. ....	115.00	
Timbres .....	344.65	
Divers .....	39.00	
Frais bancaire .....	7.58	
Remboursement sur cahiers .....	27.00	
Remboursement sur cotisations .....	23.50	
Recherche .....	7,672.68	
		13,087.83
		2,107.04
En banque au 31 décembre 1975 .....	3,289.07	
Moins chèques en circulation .....	1,182.03	
		2,107.04

Les Cahiers de la Société Historique Acadienne

Balance au compte général .....	2,107.04	
Moins montant viré au fonds permanent .....	146.96	
	<hr/>	
Fonds permanent au 31 déc. 1974 .....	7,197.89	1,960.08
Intérêt .....	340.80	
Viré au fonds permanents en 1975 .....	146.96	
	<hr/>	
	7,684.65	

Irénée Mallais, trésorier

23 janvier 1976

**SOCIÉTÉS HISTORIQUES FRANCOPHONES DU N.-B.**

---

**LA REVUE D'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
NICOLAS DENYS**

**Vol. 3, no 4**

**Octobre-décembre 1975**

Rachel Touchette, La médecine d'autrefois

Louis Haché, Le phare de Miscou

Donat Robichaud, Les églises d'Inkerman

Documents, Le journal de la mission de 1811, Les confirmés de  
1811.

Société Historique Nicolas Denys  
Site 19, C. P. 6  
Bertrand, N.-B. E0B 1J0

---

**LE BRAYON SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU MADAWASKA**

**Vol. 4, no 1**

**janvier 1976**

Document, Le Madawaska et son avenir, ses représentants à  
la convention de 1881.

Société Historique du Madawaska  
C. P. 474  
Edmundston, N.-B.

## ANCIENS CAHIERS DISPONIBLES

Chercheurs

Etudiants

Professeurs

Complétez votre collection!

Comme il n'existe plus de collection complète, l'exécutif de la Société a décidé de vendre à prix d'aubaine les anciens numéros qui sont encore disponibles.

Pour commander les numéros qui manquent à votre collection utilisez le bon de commande qui se trouve ci-dessous en ayant soin d'y joindre un chèque ou un mandat pour le montant requis.

-----

Secrétaire  
Société Historique Acadienne  
Case Postale 2363, Station A  
Moncton, N.-B. E1C 8J3

(Encerclez les numéros que vous désirez)

1 2 3 4 6 7 11 } \$1.00 chacun  
19 20 21 22 23 24 25

26 27 28 29 30 31 32 33 35 } \$2.00 chacun  
36 39 40 41 42 43 44 45

Le Volume 6 est épuisé

Vol 7 no 1 } \$2.50

Paiement joint \$.....

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

**la société  
historique  
acadienne**

